

# AMASSA/Afrique Verte Mali

(Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires)

BP : E404 - Bamako - Mali.

Rue: 232 Porte: 754 Hippodrome.

Tel : (223) 20 21 97 60 / (223) 20 21 57 69

Tél/Fax: (223) 20 21 34 11

E-mail : [afriqueverte@afribone.net.ml](mailto:afriqueverte@afribone.net.ml)

Site: [www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org)



Les Sahéliens peuvent nourrir  
le Sahel

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES TECHNIQUE

### AMASSA

Année 2009

**Programme d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Mali par la transformation et à la commercialisation des céréales locales par les opérateurs céréaliers.**

### **AMASSA est membre d'Afrique Verte *internationale***

12/20 rue Voltaire - 93100 Montreuil – France- Tél : (33)

1.42.87.06.67 - Fax : (33) 1.48.58.88.13

E-mail : [afriqueverte@wanadoo.fr](mailto:afriqueverte@wanadoo.fr)

Site: [www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org)



## SOMMAIRE

Principaux sigles utilisés.

### 1. INTRODUCTION

### 2. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES / PROJETS

#### 2.1. Localisation :

#### 2.2 Titre des programmes mis en œuvre :

#### 2.3. Zones géographiques couvertes par l'action

#### 2.4. Groupes cibles mobilisée : nature, nombre

#### 2.5. Administration / Fonctionnement

#### 2.6. Résultats atteints par programme /Projet – au titre de l'année 2009

2.6.1. Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales : transformation et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base- Financement Conseil régional d'île de France.

#### 2.6.1.1. Activités liées à l'objectif spécifique 1 : Appui à la transformation des céréales locales par les AF de la région de Kayes

##### 2.6.1.1.1. Renforcement des capacités des UT féminines

2..6.1.1.1.1. Les sessions de formation destinées aux UT féminines

2..6.1.1.1.2. Les missions de suivi et conseil permanent sur le site des UT

##### 2.6.1.1.2. Les contrôles de qualité des produits transformés.

##### 2.6.1.1.2. Collaboration avec les caisses d'épargne et de crédit.

2.6.1.1.2.1. Crédit « investissement » pour l'acquisition d'équipements de transformation.

2.6.1.1.2.2. Crédits de commercialisation pour les achats de matières premières

#### 2.6.1.2. Promotion de la commercialisation et la consommation des produits transformés

2.6.1.2.1. Participation aux foires nationales et de la sous région

2.6.1.2.2. Organisation d'une journée promotionnelle : concours « Prix Qualité »

2.6.1.2.3. Information des UT

#### 2.6.1.2. Activités liées à l'objectif spécifique 2 : appui à la facilitation de l'approvisionnement de la région en céréales locales

1.6.1.2.1. L'organisation des pré bourses pour mieux préparer les OP aux transactions.

1.6.1.2.2. L'organisation des bourses pour favoriser l'approvisionnement de la région de Kayes

1.6.1.2.2.1 Organisation de 2 bourses régionale en région de Kayes : Kita et Diéma.

1.6.1.2.2.2 Organisation d'une mini bourse aux céréales à Niono (zone rizicole)

1.6.1.2.2.3 Organisation d'une bourse internationale à Kayes.

1.6.1.2.2.4 Organisation d'une bourse nationale à Ségou

1.6.1.2.2.5 Transactions réalisées en dehors du cadre classique des bourses.

1.6.1.2.3 Les visites d'échanges inter organisations

1.6.1.2.3.1. Les visites d'échanges organisées lors des bourses et formations

1.6.1.2.3.2. La visite d'échanges dans la région de la vallée du fleuve Sénégal

1.6.1.2.4. Les appuis et conseils permanents des animateurs auprès des OP.

1.6.1.2.5. L'information des opérateurs céréaliers.

#### 2.6.1.3. Activités liées à l'objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités de AMASSA

1.6.1.3.1. Renforcer les capacités organisationnelles de AMASSA

1.6.1.3.2. Renforcer les capacités techniques de AMASSA

1.6.1.3.2.1 Formation des agents sur les outils ESOKO / ATP

1.6.1.3.2.2 Formation des Formateurs avec SOCODEVI – Canada.

#### 2.6.1.4. Suivi-évaluation du programme :

2.6.2 Programme d'appui à la création d'un centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes du District de Bamako et environs- SOCODEVI/MRI/ACDI

2.6.3. Programme de renforcement du dispositif d'information de AMASSA/AFRIQUE VERTE MALI destiné aux acteurs des chaînes de valeurs Maïs ; Oignon/échalote et Bétail/viande - ATP /ESOKO.

2.6.3.1. Activités liées aux résultats 1 & 2 : Améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC et les prestations de 5 PICA (Kayes, Bamako, Ségou, Koutiala et Mopti) en matière de diffusion de l'information.

2.6.3.2 Activités liées au résultat 3 : L'actualisation de deux manuels d'information.

2.6.3.3. Activités liées au résultat 4 : Renforcer les capacités des agents de AMASSA.

2.6.3.4. Activités liées aux résultats 5 et 6 : Le renforcement des capacités des commerçants et organisations professionnelles et interprofessionnelles à l'utilisation de la plate forme esokonetwork et sa promotion par le cible du projet.

2.6.4.-Achat au service du progrès (P4P) : Projet de partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Mali dans les zones de Koutiala et Mopti.

2.6.4.1. Activités liées au résultat 1 : Faciliter la participation des OP au P4P à travers le suivi et l'appui conseil :

2.6.4.2. Activités liées au résultat 2 : Renforcer les capacités des agents de AMASSA et des OP en matière d'amélioration de la qualité des céréales et en commercialisation/marketing

2.6.4.3 Activités liées au résultat 3 : Faciliter l'accès des OP aux équipements de stockage et de commercialisation.

2.6.5. «Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des chaînes de valeur ajoutée (CVA) du riz pour la région de Ségou »- financement GTZ/PASSIP

2.6.6. Projet de réalisation et de gestion d'un entrepôt en région de Kayes- USAID/IICM :

2.6.7. Appui aux UT de Bamako et le cercle de Kati par leur dotation en équipement et formation. AVS/France ;  
2.6.7.1. Activités liées au résultat 1 : Améliorer la qualité des produits à travers la mise en place d'une chaîne d'équipements  
2.6.7.2. Activités liées au résultat 2 : Augmenter les volumes de vente et les marges bénéficiaires grâce à la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires.

2.6.8. Programme d'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agroalimentaires locaux par les groupements de femmes et de jeunes au Mali et au Sénégal.- Volens/ Coopération Belge.

2.6.9 Programme Commission Européenne ONG, « Professionnalisation des organisations de base dans les filières céréales locales, pour améliorer leur contribution à la réduction de la pauvreté et de la faim au Mali », mis en œuvre par Amassa dans les régions de Mopti, Gao, Sikasso, Ségou et dans le district de Bamako.

2.6.9.1. Résultat 1 : L'approvisionnement des producteurs de Douentza en semences de qualité est amélioré par la mise en place et l'opérationnalisation d'un système adapté

2.6.9.2. Résultat 2 : Les OP sont professionnalisées, ce qui régule l'approvisionnement

2.6.9.3. Résultat 3 : Un système adapté de prévention des crises alimentaires est développé avec les principaux acteurs et est opérationnel dans les zones d'intervention du projet.

2.6.9.4. Résultat 4 : La disponibilité en produits céréaliers transformés est assurée dans les centres de consommation, par l'introduction d'actions qui visent à améliorer la valeur ajoutée

2.6.9.5. Résultat 5 : Les capacités d'intervention institutionnelles et techniques d'AMASSA sont renforcées

2.6.10 Appui institutionnel à Afrique Verte *international* pour la mise en œuvre d'un programme de valorisation de la filière céréales au Sahel (2007-2009)- Mali- Niger – Burkina- Financement MAE France. Demandeur : Afrique Verte Partenaires : AcSSA-Niger, APROSSA- Burkina, AMASSA- Mali.

Objectif 1 : Nourrir les villes avec les céréales locales.

Objectif 2 : Répondre à la demande des groupements ruraux.

Objectif 3 : Renforcer la vision sous régionale de la filière.

2.6.11. Programme de mise en place des banques de semences dans la zone de Douentza- CG Essonne :

2.6.11.1. Activités liées au résultat 1 : Professionnalisation des organisations paysannes à travers l'appui-conseil et les formations :

2.6.11.2. Activités liées au résultat 2 : Promotion semencière à travers la mise en place de producteurs semenciers

2.6.11.3. Activités liées au résultat 3 : Appui conseil aux comités de gestion dans le cadre du suivi et de la gestion des BCC

3. ECARTS

4.- PARTENAIRES ET LEURS APPORTS DANS LE PROJET

5. VIE ASSOCIATIVE :

5.1. Au niveau de AMASSA :

5.2. Constitution d'Afrique Verte international

6. PERSPECTIVES

7. CONCLUSIONS

## PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

<b>AG</b>	Assemblée Générale
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus.
<b>ACDI</b>	Agence Canadienne pour le Développement International
<b>AcSSA</b>	Actions pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires / Afrique Verte Niger
<b>AMASSA</b>	Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires /Afrique Verte Mali.
<b>APROSSA</b>	Association pour la Promotion de la Sécurité et Souveraineté Alimentaire / Afrique Verte Burkina.
<b>ANSSA</b>	Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments.
<b>ASCOMA</b>	Association des Consommateurs du Mali.
<b>APCAM</b>	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali.
<b>AV</b>	Afrique Verte
<b>AOPP</b>	Association des Organisations Professionnelles Paysannes.
<b>ARK</b>	Assemblée Régionale de Kayes
<b>BC</b>	Banques de Céréales.
<b>BMS</b>	Banque Malienne de la Solidarité.
<b>BNDA</b>	Banque Nationale de Développement Agricole.
<b>CA</b>	Conseil d'Administration.
<b>CCFD</b>	Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement.
<b>CE</b>	Commission Européenne.
<b>CIAF</b>	Centre d'Information, d'Animation et de Formation de AMASSA
<b>CILSS</b>	Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel.
<b>CJEA</b>	Coopérative des Jeunes Entrepreneurs en Agro entrepreneurs.
<b>CMDT</b>	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles.
<b>CNOP</b>	Coordination Nationale des POP du Mali.
<b>CONFED</b>	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européens de Développement.
<b>CPS</b>	Cellule de Planification et de la Statistique.
<b>CSA</b>	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
<b>CSCOM</b>	Centre de Santé Communautaire
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture.
<b>CR IDF</b>	Ile de France
<b>CR NPC</b>	Nord Pas de Calais
<b>DRA</b>	Direction régionale de l'Agriculture.
<b>DIRO</b>	Développement Institutionnel et renforcement des Organisations.
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique de l'ouest.
<b>FED</b>	Fonds Européens pour le Développement.
<b>FIARA</b>	Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales.
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique.
<b>IMF</b>	Institution de Micro finance
<b>LTA</b>	Laboratoire de technologie Alimentaire.
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PASA</b>	Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire
<b>PDSEC</b>	Programme de développement Social, Economique, et Culturel des Communes.
<b>PRMC</b>	Programme de Restructuration du Marché Céréaliier.
<b>PRECAD</b>	Projet de Renforcement des Capacités pour le Développement.
<b>PSAC</b>	Plan de Sécurité Alimentaire Communal.
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNICEEF</b>	Organisation des Nations Unis pour l'Enfance
<b>UT</b>	Unité de transformation.
<b>UPA</b>	Unité de Production Artisanale des farines infantiles.
<b>OP</b>	Organisation Paysanne.
<b>OMA</b>	Observatoire du Marché Agricole.
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale pour la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale.
<b>OPAM</b>	Office des Produits Agricoles du Mali
<b>RCPA</b>	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires.
<b>SAP</b>	Système d'Alerte Précoce.
<b>SCAC</b>	Service de la Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France).
<b>SNS</b>	Stock National de Sécurité.
<b>SIGESCO</b>	Simulation Gestion Coopérative
<b>SOCODEVI</b>	Société des Coopératives pour le Développement International

## 1. INTRODUCTION

Suite à l'autonomisation des antennes d'Afrique Verte au Sahel qui ont constitué, en 2005, des associations nationales (AMASSA au Mali, AcSSA au Niger et APROSSA au Burkina), certains programmes sont juridiquement portés par Afrique Verte, d'autres par les associations sahéennes partenaires, certains sont réalisés en partenariat par l'association française et l'association sahéenne.

Il est non seulement difficile, mais même parfois incohérent de vouloir séparer les résultats techniques entre les programmes gérés par « Afrique Verte » et ceux gérés par AMASSA (Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires). En effet, même si les zones sont gérées par des entités légalement distinctes, les résultats techniques sont souvent fonction de la mise en relation entre les différentes zones.

Donc, dans un souci de cohérence et de meilleure lisibilité, dans ce rapport 2009, les résultats sont donnés globalement conformément aux activités réalisés par les deux structures.

### **Contexte d'intervention en 2009 :**

Les activités programmées pour l'année 2009 se sont déroulées sur la base des résultats de la campagne 2008/2009 qui a démarré dans des conditions socio-économiques favorables, suite aux effets positifs de la précédente et les prévisions de production de l'hivernage 2009/2010. La campagne 2008/09 avait été marquée par une évolution exceptionnellement favorable de la pluviométrie, la crue, la faible pression des déprédateurs et la bonne conduite des opérations culturales. La précocité des pluies et leur bonne répartition spatio-temporelle tout au long de la saison ont permis des semis à de bonnes dates et le maintien d'un bilan hydrique satisfaisant pour les besoins des cultures. « L'Initiative Riz » du Gouvernement a également favorisé l'accessibilité à l'engrais. Ces bonnes conditions ont été les principaux facteurs incitatifs pour la réalisation d'un très bon niveau d'emblavure mais également du bon déroulement des entretiens culturaux. La production céréalière brute au titre de la campagne 2008/09 se chiffre à 4 925 605 tonnes (source : CPS/SDR, EAC; Mission conjointe CILSS/FAO/FEWS NET, Octobre 2008). Cette production céréalière, demeure supérieure de 17,7% à celle de la moyenne des cinq dernières années et de 4,4% à celle de l'année dernière.

Aucune commune n'a été identifiée à risque de crise ou difficultés alimentaires selon le SA. Cependant, 24 communes ont été classées en risque de « difficultés économiques » : 6 en région de Kayes ; autant à Koulikoro ; 4 en région de Mopti ; 5 à Tombouctou et 3 à Gao. Toutefois, des études récentes ont abouti à des taux de malnutrition en général situés au dessus des seuils d'alerte pour les différents types de malnutrition. Par ailleurs, le niveau du Stock National de Sécurité (SNS) établi au 31 décembre 2008 se situait aux environs de 22.000 T, c'est-à-dire nettement en dessous de son niveau optimum établi à 35.000 tonnes. Cette situation était principalement due aux ventes opérées en 2008 (ventes d'intervention et rotation technique).

Les marchés, en dépit d'être régulièrement et suffisamment fournis en céréales, les prix pratiqués pour toutes les céréales ont continué d'afficher des niveaux supérieurs par rapport à ceux de l'année dernière et de la moyenne des cinq dernières années à la même période.

Avec une population nationale estimée à 12.4 millions en fin avril 2009, la différence entre les disponibilités prévisionnelles de céréales (3 373 950 tonnes) et les besoins (2 893 150 tonnes), indique un bilan céréalier prévisionnel brut (avant importation et exportation) excédentaire de 480 800 tonnes. Ceci équivaut à un excédent de presque 38 kg par habitant pour l'année. Cet excédent brut est composé de 508 090 tonnes de céréales sèches (mil, sorgho, maïs et fonio), 80 470 tonnes de riz et un déficit de 107 750 tonnes de blé/orge. Le bilan céréalier net dégage un excédent net de 716 670 tonnes de céréales dont 222 420 tonnes de riz, 493 860 tonnes de céréales sèches et 0,400 tonne de blé. Le disponible apparent par habitant de 289,6 kg connaît une baisse de 2,7% par rapport à l'année dernière (297,54 kg) et une hausse de 35% par rapport à la norme de consommation officielle de 214 kg/habitant/an.

Il était prévu une entrée nette prévisionnelle de 235 870 tonnes de céréales. Celle-ci résulte du programme d'importation et d'exportation de 140 860 tonnes de riz, 109 410 tonnes de blé/orge, 11 180 tonnes de céréales sèches et une aide de 5 330 tonnes de riz. En ce qui concerne spécifiquement le riz, Il y a 124.399 tonnes réellement importé sur une quantité contractuelle de 400.000 tonnes entre février et septembre 2009 (source : nos enquêtes auprès de DNCC). En raison de la tension persistante sur le marché et à cause de la période de soudure qui s'est un peu plus prolongée, 79.476 tonnes supplémentaires de riz ont été autorisées à être importer.

## 2. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES / PROJETS

### 2.1. Localisation :

Au Mali les activités réalisées par AMASSA et Afrique Verte ont concerné 6 régions administratives : Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou, et le District de Bamako.

### 2.2 Titre des programmes mis en œuvre :

En 2009, AMASSA a mis en œuvre seule ou en partenariat avec Afrique Verte différents programmes d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Mali par la transformation et la commercialisation des céréales locales par les opérateurs céréaliers.

#### Programme mis en œuvre par AMASSA en tant que porteur juridique :

- Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales : transformation, et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base ». **CR IDF et CFSI/FF.**
- Projet d'appui à la création d'un centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes du district de Bamako. **SOCOEVI Canada/MRI**
- Programme de renforcement du dispositif d'information de AMASSA destiné aux acteurs des chaînes de valeurs Maïs ; Oignon/échalote et Bétail/viande - **ATP /ESSOKO**
- Achat au service du progrès (P4P), partenariat avec le PAM sur Sikasso/Koutiala et Mopti.
- « Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des chaînes de valeur ajoutée (CVA) du riz pour la région de Ségou »- **GTZ/PASSIP :**
- Projet de réalisation et de gestion d'un entrepôt en région de Kayes- **IICEM/USAID.**
- Appui aux UT par leur dotation en équipement et formation- **AVS/France.**
- Programme d'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agroalimentaires locaux par les groupements de femmes et de jeunes au Mali et au Sénégal- **Volens Belgique:**

#### Programme mis en œuvre par AMASSA en tant que partenaire d'Afrique Verte – France

- Professionnalisation des OP dans les filières céréales locales, pour améliorer leur contribution à la réduction de la pauvreté et de la faim au Mali, (ONG-PVD/2006/129-954), Demandeur : Afrique Verte. Partenaire local : AMASSA- Plan triennal (2007-23009)- zones : Bamako, Ségou ; Koutiala/Sikasso, Mopti, Gao. Financement **Commission Européenne- Bruxelles.**
- Appui institutionnel à Afrique Verte *internationale* pour la mise en œuvre d'un programme de valorisation de la filière céréales au Sahel (2007-2009)- Mali- Niger – Burkina- Financement MAE France. Demandeur : Afrique Verte Partenaires : AcSSA-Niger, APROSSA- Burkina, AMASSA-Mali.- **Financement MAE.**
- Programme de mise en place des banques de semences dans la zone de Douentza Afrique Verte AMASSA- **Financement CG Essonne.**

#### Programme gérés par Afrique Verte en tant que porteur juridique :

Il s'agit que trois programmes :

- Renforcer la sécurité alimentaire dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou.- Misola est le partenaire d'Afrique verte dans le cadre de ce projet. Financement **PASA Mali 1/CONFED/CE**
- Programme de renforcement de la sécurité alimentaire en région de Tombouctou- . Programme **Conseil régional du Rhône Alpes.**
- Amélioration de la sécurité alimentaire dans la région de Mopti par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales et des farines infantiles Misola. Programme **Conseil régional du Centre (Mopti).**

***Le présent rapport annuel traite des résultats obtenus sur les programmes lubriquement porté par AMASSA ou en tant que partenaire d'Afrique Verte.***

***Quant aux résultats des programmes portés juridiquement par Afrique Verte avec d'autres partenaires (MISOLA), ils sont consignés dans le rapport annuel d'Afrique Verte.***

### 2.3. Zones géographiques couvertes par l'action

AMASSA et Afrique Verte interviennent dans 6 régions administratives et le District de Bamako: Kayes, Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou. Les actions sont prioritairement orientées vers les OP à l'échelle nationale, les unités de transformation et les coopératives de jeunes entrepreneurs des zones urbaines, les élus communaux et quelques commerçants céréaliers.

La coordination est basée à Bamako. Dans chacune des régions, les agents animent un centre régional d'information où sont réalisées certaines formations.

### 2.4. Groupes cibles mobilisée : nature, nombre

Au Mali, AMASSA et Afrique Verte ont accompagné en 2009, 1078 structures impliquées dans la production, le stockage et les approvisionnements en céréales ou en semences, la transformation des céréales, et la promotion des AGR et des entreprises collectives.

**Tableau N°1 : Structures partenaires de AMASSA et Afrique Verte en 2009 et leur répartition par zone.**

Zones	OP	Asso féminines	UT et Minoteries	Groupements jeunes	Faïtières	Total	%
Région Kayes	202	173	87	0	3	465	43 %
Koutiala Sikasso	70	0	15	0	1	86	8 %
Ségou Niono	40	0	0	0	2	42	4 %
Taboye (Bourem)	0	15	0	0	0	15	1 %
Gao	70	29	0	0	2	101	10 %
Région Mopti	217	15	12	0	6	250	23 %
Tombouctou	34	6	0	0	0	40	4 %
UT Bamako	0	0	54	0	1	55	5 %
Centre jeune Bamako	0	0	0	24	0	24	2 %
<b>Total</b>	<b>633</b>	<b>238</b>	<b>168</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>1078</b>	<b>100 %</b>
<b>%</b>	<b>59 %</b>	<b>22 %</b>	<b>16 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1 %</b>	<b>100 %</b>	

NB : Outre ce public cible décrit dans le tableau N°1, AMASSA et Afrique Verte ont également travaillé en 2009 avec les structures suivantes :

- 14 structures de la vallée du fleuve Sénégal dont 2 commerçants (Mauritanie et Sénégal), notamment lors de la bourse internationale organisée à Kayes les 24 et 25 mars 2009 et lors de mises en relation directe.
- Une trentaine d'opérateurs privés dans les localités de Kayes (3), Koutiala(2), Sikasso (2), Ségou (8) et Bamako (15). Il s'agit de commerçants céréaliers.
- Les collectivités locales notamment dans les régions de Kayes, Mopti, Gao et Tombouctou

### 2.5. Administration / Fonctionnement

Le programme a été conduit au Mali en 2009 avec effectif de 31 salariés.

**Tableau N°2 : Personnel d'AMASSA et d'AV impliqués dans la réalisation des activités en 2009.**

Personnel	Structure		Total
	Amassa	Afrique Verte	
Coordination Bamako	1 Coordinateur 1 Gestionnaire 1 Responsable Formation 1 Chauffeur coursier 2 Gardiens		8
		1 responsable programme 1 secrétaire- comptable	
Antenne Bamako appui UT	1 animatrice		1
Un centre d'appui aux jeunes à Bamako	1 chef de centre 1 assistante 1 gardien		3
Antenne Kayes	1 Responsable de Zone 1 Animateur + 1 gardien		3
Antenne Koutiala	1 animatrice + 1 gardien		2
Antenne Ségou	1 Animateur + 1 Gardien		2
Antenne Mopti	1 animateur + 1 gardien nuit	1 Animateur + 1 Gardien jour 1 animatrice CR Centre	5
Antenne Gao	1 animateur + 1 gardien nuit	1 Animateur + Gardien jour	4
Antenne de Taboye		1 Animatrice	1
Tombouctou		1 Animateur + 1 Gardien	2
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>31</b>

## 2.6. Résultats atteints par programme /Projet – au titre de l'année 2009

Les principaux résultats obtenus par projet/programme ont été les suivants :

**2.6.1. Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales : transformation et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base- Financement Conseil régional d'île de France/CFSI/FF**

AMASSA a proposé en 2009 au Conseil régional d'île de France le projet « Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales : transformation et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base ».

L'objectif global du programme était d'améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes à travers :

- la transformation au niveau des associations féminines de la région de Kayes
- l'approvisionnement de la région de Kayes en céréales.

Les objectifs spécifiques étaient au nombre de trois:

**Objectif spécifique 1** : appui à la transformation des céréales locales par les associations féminines de la région de Kayes.

**Objectif spécifique 2** : appui à la facilitation de l'approvisionnement de la région de Kayes en céréales.

**Objectif spécifique 3** : appui au renforcement des capacités des membres de AMASSA.

Les activités réalisées en 2009 ont été les suivantes :

### **2.6.1.1. Activités liées à l'objectif spécifique 1 : Appui à la transformation des céréales locales par les associations féminines de la région de Kayes**

Les activités relatives à cet objectif sont structurées autour des points ci après :

- Le renforcement des capacités des UT féminines,
- La collaboration avec les caisses d'épargne et de crédit.
- La promotion de la commercialisation et la consommation des produits transformés



### **2.6.1.1.1. Renforcement des capacités des UT féminines**

#### **2.6.1.1.1.1. Les sessions de formation destinées aux UT féminines**

En matière de formation, AMASSA a proposé les thèmes ci-dessous à l'intention des UT de Kayes.

- **La formation sur les principes coopératifs**

Cette formation a été réalisée pour 28 déléguées. Elle a donné l'opportunité à toutes les participantes d'obtenir des informations sur les textes fondamentaux de la coordination des transformatrices de Kayes. Les droits et les devoirs des membres ont été également abordés. Les principaux points ayant fait l'objet de révision ont été : le quorum, la fréquence et les conditions d'indisponibilité des membres pour la tenue des réunions du CA. Suite à cette formation, 20 UT de Kayes, 3 de Kéniéba et 1 de Kita ont restitué la formation au sein de leur association.

- **La formation sur le marketing et les négociations commerciales.**

La session sur le marketing a été organisée avec la participation de 25 femmes représentant 24 associations membres de la coordination des associations féminines de Kayes. Cette formation a permis aux participantes d'acquérir des connaissances sur les différents concepts (offre, demande, marché, loi de marché) utilisés en marketing, la clientèle, les caractéristiques d'un produit, une bonne politique de fixation de prix de distribution et de promotion et les caractéristiques d'un bon vendeur.

- **La formation en gestion comptabilité niveaux 1 et 2**

La session sur la gestion comptabilité (niveaux 1 et 2) a regroupé 23 membres de la Coordination des associations féminines transformatrices partenaires de AMASSA. Ce thème a permis aux participantes de connaître les principaux documents comptables (livre de caisse, d'achat, de vente, de crédit, le reçu, la facture...) qu'une UT doit mettre en place et leur utilité, les éléments de coût de production et de prix de revient et la méthode de calcul de la rentabilité des affaires.

- **La formation sur les technologies de transformation**

Cette formation qui s'est déroulée à Kayes sur les technologies alimentaires était relative aux techniques de transformation du riz nérica. La session a enregistré la participation de 29 auditrices. Cette session sur les technologies de transformation a permis aux auditrices d'améliorer leurs connaissances sur les procédés de transformation, notamment la production du couscous de riz nérica, du « Didéké » (pâte alimentaire), du biscuit de gingembre et du gâteau. Ainsi les participantes ont pu se rendre compte que le riz nérica pouvait être utilisé dans de nombreux plats et plus particulièrement dans des friandises.

- **La formation sur la gestion du crédit**

Cette formation a été réalisée avec la participation de 20 déléguées d'UT du cercle de Kayes qui étaient confrontées à des difficultés de gestion des crédits. Il s'agissait d'amener les membres des UT à utiliser efficacement le crédit afin qu'il leur permette d'accroître leur capacité de transformation et de commercialisation des céréales et ainsi leurs revenus. Des études de cas pratiques ont été réalisées, elles ont mis en évidence les contraintes réelles des associations. Suite à cette formation 10 UT de Kayes se sont acquittées de leurs crédits. Ces UT ont pris conscience de la nécessité de respecter désormais les échéanciers de remboursement.

- **La formation des formatrices des UT**

La formation des formatrices a pour objectif de transférer progressivement aux leaders des associations certaines compétences des animateurs en vue d'assurer la pérennité des programmes. Cette formation des formatrices s'est déroulée en deux étapes :

- La formation de base des formatrices
- La formation des formatrices sur les procédés de transformation du fonio en diouka précuit.

- **La formation de base des formatrices**

Ce thème a été proposé à Kayes. Il a été co-animé par le responsable de la zone de Kayes et deux formatrices déjà formées sur les programmes antérieurs. Au total 10 femmes ont participé à cette formation dont la gérante du futur entrepôt de la coordination des associations féminines de Kayes.

L'animation de la session a porté sur les caractéristiques d'un adulte en situation d'apprentissage et les informations à insérer dans le rapport d'activité. Les participantes ont acquis au cours de cette formation des connaissances sur les qualités d'une bonne formatrice d'adulte, le cycle d'une formation et le contenu d'un rapport de formation et d'activités. Les animateurs ont constaté après cette session que les nouvelles formatrices s'impliquent dans la formation de nouveaux membres au sein de leur association sur les

technologies de transformation. AMASSA va accompagner ce processus dans la mesure où il donne des gages de succès à la pérennité des actions.

○ **Formation des formatrices sur les procédés de transformation du fonio en diouka précuit**

Ce thème a été proposé à Kayes, par les deux formatrices pratiquantes qui ont co-animé la formation de base des formatrices. Les participantes avaient suivi la formation de base de formatrices. Au cours de cette session, elles ont acquis des connaissances sur l'étape de grillage de l'arachide et son mélange avec le bicarbonate, celui du séchage du diouka et les normes utilisées dans le mélange.

Les auditrices ont compris qu'elles pouvaient utiliser du bicarbonate au lieu de la potasse ordinaire. Elles ont suggéré la restitution du contenu du thème à travers des séances pratiques dans leurs associations.

Conclusion sur les formations destinées aux UT :

*Ce volet relatif aux formations destinées aux UT féminines de Kayes a permis de réaliser sur la période 7 (sept) sessions de formation sur 6 thèmes: principes coopératifs, marketing et négociation commerciale, gestion comptabilité (niveaux 1 et 2), technologies de transformation du Riz nérika, gestion du crédit, formation de formatrices en 2 étapes (formation de base des formatrices et formation thématique sur les procédés de fabrication du diouka précuit), pour 145 participantes.*

**2.6.1.1.2. Les missions de suivi et conseil permanents sur le site des UT**

Les appuis et conseils rapprochés ont concerné 25 UT (3 de Kéniéba, 1 de Kita et 21 de Kayes). Il a permis d'identifier certaines contraintes que sont entre autres :

- L'inexistence de documents comptables facilitant le calcul des coûts et de la rentabilité des activités de transformation ;
- Les insuffisances dans l'utilisation du prototype de séchoir acheté ;
- Les faiblesses dans la conduite de certaines techniques du marketing ;
- L'insuffisance d'infrastructures de stockage au niveau des UT ;
- Les difficultés dans les remboursements des crédits équipement octroyés par le réseau des caisses CAMIDE PASECA.

Suite à ces constats les animateurs ont donné les conseils ci après :

- La mise en place des documents comptables, comme indiqué lors de la formation comptabilité ;
- La mise en œuvre d'activités permettant l'identification de clients potentiels ;
- Le suivi des conditions d'utilisation du matériel préconisées par le fabricant ;
- Les associations qui sont en retard pour le remboursement des crédits ont reçu des conseils afin de s'acquitter des montants dus à la caisse CAMIDE/PASECA.

**2.6.1.1.2. Les contrôles de qualité des produits transformés.**

En 2009, AMASSA a fait analyser par le LTA des échantillons de produits de 6 associations pour contrôle de qualité, afin de mieux orienter et sensibiliser les formatrices sur l'importance du contrôle de qualité et le respect des normes de production. Les analyses ont permis d'avoir des informations sur :

- la présence d'aflatoxines B1, de moisissures sur 6 échantillons de produits finis (fonio précuit, djouka, farine de mil, sorgho et maïs et couscous de riz nérika)
- les normes FAO disponibles pour les produits soumis au contrôle.

A la suite des résultats d'analyses, un appui a été apporté aux 4 UT dont les produits sont contaminés. Ces conseils ont été donnés sur le site des formatrices et ont porté sur :

- Les facteurs de contamination et les phases de contamination.
- Les mesures correctives (amélioration de la technique de production, respect des normes de production et d'hygiène, utilisation de matériels et d'équipements adéquats...).

Une amélioration sensible sur la qualité des produits a été constatée suite aux appuis et conseils des animateurs.

**2.6.1.1.2. Collaboration avec les caisses d'épargne et de crédit.**

Dans le domaine de l'accès des formatrices aux crédits d'investissement et de commercialisation, AMASSA a réalisé les activités suivantes :

**2.6.1.1.2.1. Crédit « investissement » pour l'acquisition d'équipements de transformation.**

Parmi les difficultés rencontrées par les associations formatrices de céréales, il apparaissait de façon claire le manque de financement adéquat pour l'acquisition de petits matériels de transformation comme les

thermo-soudeuses, les balances, les séchoirs ou claies, les poussettes et les accessoires de transformation (bassines, marmites,alebasses, tamis etc....).

C'est pourquoi, depuis 2007, Afrique Verte a sollicité le CR IDF afin de mettre en place une stratégie souple de financement des équipements. Le CR IDF a octroyé une subvention de 20.000 euros en 2008 (soit 13.100.000 FCFA), pour la constitution d'une caution de garantie auprès d'une caisse d'épargne et de crédit de Kayes. Suite à cet accord, Afrique Verte a mené des investigations auprès des caisses de la région qui ont abouti au choix du réseau des caisses PASECA pour ce partenariat. Un protocole de collaboration a été signé dans ce sens avec le déblocage en trois tranches de paiement (6 000 euros, 7 000 euros et 7 000 euros) qui ont été versées au PASECA consécutivement à la signature des conventions.

En 2008, dans le cadre du financement des équipements, l'équipe technique de Kayes a accompagné les transformatrices dans la rédaction des dossiers : sur un premier lot composé de 7 dossiers, PASECA en a financé 6 (essentiellement des séchoirs, balances, thermo soudeuses et ustensiles de transformation comme les tasses et les marmites). Un deuxième lot composé de 5 dossiers a été déposé auprès de la caisse fin 2008. Ces 5 dossiers ont été traités et financés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2009. Ce volet « crédits d'investissement » a été apprécié par les UT féminines de Kayes. Les premiers financements ont permis aux UT concernées d'acquérir les équipements indispensables en vue d'améliorer leurs activités.

De 2008 à 2009, la caisse PASECA a reçu un total de 12 dossiers et elle a accordé des financements à **11 associations** pour un montant global de **6.553.000 FCFA**. Ces onze structures ont pu acquérir des équipements conformes à leurs besoins : séchoirs, balances, thermo soudeuses et poussettes.

Le suivi réalisé par l'équipe de Kayes montre que le taux global de remboursement en décembre 2009 était de 66,5%. Cependant suite à des séances de sensibilisations de l'équipe de AMASSA Kayes et de PASECA, plusieurs associations se sont mobilisées pour effectuer leurs remboursements au début du mois de janvier 2010. Ce taux devrait donc s'améliorer en 2010.

#### **2.6.1.1.2.2. Crédits de commercialisation pour les achats de matières premières**

Depuis 2002 dans le cadre de la commercialisation, Afrique Verte a collaboré avec différentes caisses pour faciliter l'accès au crédit des associations féminines du cercle de Kayes.

AMASSA poursuit les partenariats en cours dont la configuration est la suivante :

##### Caisse Paseca :

- Montant de la caution déposée par Afrique Verte : 5.000.000 FCFA (en 2002).
- La caution est rémunérée à 1 % /an.
- La caisse ajoute 1.000.000 FCFA à la caution d'Afrique Verte.
- Taux : 14 % sur 9 mois
- Remboursement : une seule échéance à la fin des neuf mois.
- Intérêts cumulés.

##### Caisse YiriwaTon

- 1<sup>ère</sup> caution déposée : 4.000.000 FCFA (en 2008).
  - 2<sup>ème</sup> caution déposée : 2.000.000 FCFA, (en 2008).
- Soit un total de 6.000.000 FCFA.
- Les montants déposés représentent le tiers du montant total des crédits à octroyer par la caisse YiriwaTon aux associations féminines partenaires d'Afrique Verte. Ce dépôt sera bloqué pendant la durée des prêts. Les conditions sont entre autres les suivantes :
    - Les demandes éligibles ne concernent que les fonds nécessaires à l'achat de matière première (céréales en particulier) destinés à la transformation ou à la commercialisation des céréales locales.
    - Le crédit est accordé au taux de 14,7 % sur la durée des prêts (9 mois).
    - La gestion du crédit est assurée par le comité de gestion de la caisse.

##### ✓ **Caisse PASECA pour les crédits de commercialisation**

En 2009, huit associations féminines partenaires d'AMASSA ont bénéficié auprès de la caisse CAMIDE-PASECA d'un financement global d'un montant de 6.300.000 FCFA qui a facilité leur participation aux bourses. Les montants accordés varient de 500.000 à 1.000.000 FCFA/association. Ainsi, les associations ont pu assurer leur approvisionnement sans difficulté majeure.

Au 30 décembre 2010 le montant global des remboursements était de l'ordre de 91,4 %.

#### ✓ **Caisse Yiriwaton pour les crédits de commercialisation**

Le 15 janvier 2009, 15 associations ont bénéficié de crédits auprès de la caisse Yiriwaton pour un volume global de 12.000.000 FCFA pour participer à la bourse de Niono. Ce montant représentait un acompte sur une demande totale de 18.000.000 FCFA. En février 2009, la caisse Yiriwaton a octroyé 3.000.000 FCFA, soit un total de 15.000.000 FCFA au titre de l'année 2009 pour 15 associations.

Au niveau des remboursements, le taux global de remboursement au titre de l'année 2009 est de **75%**.

La caisse et AMASSA ont relancé les associations n'ayant pas soldé leurs dus, au risque d'être soumises à des sanctions.

#### **2.1.1.1.2. Promotion de la commercialisation et la consommation des produits transformés**

Dans le domaine de la promotion de la commercialisation des produits transformés, AMASSA a réalisé les actions suivantes :

##### **2.6.1.1.2.1. Participation aux foires nationales et de la sous région**

Les associations féminines de Kayes ont participé aux foires suivantes :

###### ▪ **Participation à la foire exposition internationale de Kayes**

Huit transformatrices partenaires de AMASSA ont participé à la 2<sup>ème</sup> Foire Exposition Internationale de Kayes qui s'est déroulée du 27 mars au 12 avril 2009, au stade Abdoulaye Makoro Cissoko de Kayes. Huit transformatrices partenaires d'AMASSA ont exposé des produits à base de céréales locales et autres produits agroalimentaires : fonio précuit et lavé, diouka, Mablériz, brisure et farine de maïs, poudre de gombo, croquettes de sésame, gâteau de jujube, arachide et divers sirops (dah, gingembre, tamarin).

Lors de cette foire, les transformatrices ont vendu au total 1,5 tonnes de produits pour une valeur de 419.700 FCFA, soit une moyenne de 280 FCFA/kg. Pour créer une émulation entre les transformatrices, AMASSA avait mis en compétition un prix de 25.000 FCFA en vue de récompenser la meilleure exposante. Un jury composé des membres de l'association des hôteliers et restaurateurs de Kayes et des agents de AMASSA a désigné la lauréate du prix, sur la base de la qualité de l'emballage, de l'étiquetage et de la nature du produit. L'association Sabougnouma a gagné le premier prix qui lui a été remis par le Président de l'association des hôteliers et restaurateurs de Kayes.

###### ▪ **Participation des UT aux bourses aux céréales de AMASSA**

Les UT féminines de Kayes ont participé de façon active à toutes les bourses organisées par AMASSA en 2009. Ces bourses ont permis aux UT d'assurer leur approvisionnement en matière première (céréales) auprès des producteurs. D'autre part, les UT ont mis à profit les bourses pour commercialiser 3,65 tonnes de céréales pour près de 1.990 000 FCFA, soit une moyenne de 545 FCFA/kg.

###### ▪ **Participation à la FIARA de Dakar**

Les UT de Kayes ont participé à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) pour poursuivre l'action de promotion des produits transformés des femmes sahéliennes, entamée depuis 2003. Cette foire s'est déroulée du 9 au 19 avril 2009 à Dakar. Cinq participantes de la région de Kayes ont exposé divers produits transformés à base de céréales. Les produits de 16 associations féminines du réseau ont été présentés à la foire : Kayes (12), Kita (2) et Kéniéba (2). Les UT de Kayes ont commercialisé 2,787 tonnes pour environ 1.543.250 FCFA, soit une moyenne de 553 FCFA/kg.

###### ▪ **Suivi de la commercialisation sur les sites des UT**

L'équipe de Kayes a suivi 12 UT féminines de Kéniéba (3), Kayes (8) et Kita (1), notamment les ventes de produit dans les alimentations ou sur leur site de transformation. Ces associations ont vendu sur la période **12,89** tonnes de produits transformés pour près de 6.400.000 FCFA, soit une moyenne de 496 FCFA/kg.

***Le cumul des ventes réalisées par les associations suivies (foires, alimentations, ventes sur site...) en région de Kayes s'élève à environ 17,177 tonnes pour près de 8 362 950 FCFA, (moyenne 487 FCFA/kg).***

##### **2.6.1.1.2.2. Organisation d'une journée promotionnelle : concours « Prix Qualité »**

En vue de déclencher une saine émulation entre les transformatrices, d'assurer une meilleure promotion des produits transformés et de garantir la qualité des produits, AMASSA a initié un concours « Prix Qualité ». Ce concours s'est déroulé au cours du dernier trimestre de 2009. L'événement, le 2<sup>ème</sup> du genre s'est déroulé dans les locaux de AMASSA Kayes. Six associations de transformatrices (soit plus de 150 femmes) ont participé : Jigiya de Lafiabougou, Kanu de Plateau, Sabougnouma de Khasso, Sigidiya de Khasso, Tiéssiton de Kamankolé et Kébal de Khasso.

Les partenaires techniques membres du comité de suivi du projet ont aussi pris part à cette manifestation.

Le jury avait retenu les critères suivants, notés sur 20, par ordre d'importance : la présentation générale (emballage, étiquetage...), le produit, l'hygiène, le goût, l'innovation. Il a octroyé 3 prix : 50.000 FCFA pour la première, 30.000 FCFA pour la deuxième et 15.000 FCFA pour la troisième.

Le concours s'est déroulé en plusieurs phases : les observations, les interviews, la dégustation, les travaux du jury et la délibération. Les travaux des membres du jury ont abouti aux résultats suivants :

- Première : l'association Sabougnouma de Khasso (17,5 points)
- Deuxième : l'association Jigiya de Lafiabougou (15 points)
- Troisième : l'association Kébal de Khasso (13 points)

Le jury a discuté avec les participantes des principales insuffisances observées sur leurs produits.

Le premier prix a été remis par le représentant de l'Assemblée Régionale de Kayes, le deuxième par la conseillère du Conseil Régional Ile de France auprès de l'Assemblée Régionale de Kayes et le troisième prix par le président de l'association des hôteliers et restaurateurs de Kayes.

Cette journée promotionnelle participe à l'amélioration de la qualité des produits des UT. En effet avec l'attribution des prix, l'équipe de Kayes a constaté que les différentes associations mènent une véritable compétition entre elles en matière d'amélioration de la qualité et de présentation des produits. Cette concurrence saine entre les différentes associations est de nature à aboutir à de bons résultats.

#### **2.6.1.1.2.3. Information des UT**

Dans le domaine de l'information des UT, AMASSA a utilisé en 2009 trois créneaux :

- **L'information des UT par les radios de proximité et les médias.**

En 2009, l'équipe a co-animé à la radio rurale de Kayes, avec 3 formatrices membres des UT, une émission sur les procédés de transformation du riz. Cette émission s'inscrivait dans le cadre de la diffusion du riz Nérika dans la région de Kayes. Le chef de projet LCV (projet d'appui à la promotion du riz Nérika en région de Kayes) a participé à cette émission. L'objectif était de faire connaître au public (transformateurs potentiels, hôteliers et consommateurs), différentes recettes à base de riz Nérika.

- **L'information des OP par le biais des « bourses aux céréales ».**

Les bourses aux céréales ont été également utilisées pour informer et sensibiliser les OP sur les différentes thématiques liées à la sécurité alimentaire. En 2009 lors de la bourse nationale de Ségou et de la bourse internationale de Kayes, AMASSA a fait appel à différentes structures comme la DRA, la Direction Régionale de la Statistique, le CFP de Bakel, la Coalition des Alternatives Africaines pour le développement, le SAP, l'OMA et l'OPAM pour intervenir sur la problématique céréalière, les dispositifs de lutte contre les crises céréalières, l'état d'avancement des actions de plaidoyer sur la « libre circulation des personnes et des biens », les résultats du forum des peuples tenu à Sikasso en 2009, la présentation des zones à risque alimentaire et économique et les programmes d'achat et de vente de l'OPAM. Ces exposés et débats ont permis aux UT et OP de la région de Kayes de discuter directement avec les responsables des structures techniques sur la sécurité alimentaire du pays et de la région. DE plus, ces deux bourses ont permis aux animateurs d'AMASSA de sensibiliser les OP sur la bonne gestion des stocks de sécurité alimentaire.

- **L'information à travers l'utilisation de ATP/EsoKo**

Voir point relatif au chapitre 2.6.3.

#### **2.6.1.2. Activités liées à l'objectif spécifique 2 : appui à la facilitation de l'approvisionnement de la région en céréales locales.**

Dans le domaine de la facilitation de l'approvisionnement de la région de Kayes en céréales locales, AMASSA a réalisé les actions suivantes :

##### **2.6.1.2.1. L'organisation des pré bourses pour mieux préparer les OP aux transactions.**

2 pré bourses ont été organisées : à Kayes le 6/01/09 avec 43 participants (31 hommes et 12 femmes) et à Kita le 22/01/09 avec 25 participants (15 hommes et 10 femmes). Ces deux pré-bourses ont permis de quantifier l'offre et la demande en céréales. Les offres se sont élevées à 296,5 tonnes de mil, de sorgho,

d'arachide et d'aliments bétails ; elles ont été présentées par les OP de la poche excédentaire de Kita. Quant à la demande elle s'est chiffrée à 162,2 tonnes de mil, sorgho, aliments bétail et riz (dont 125,2 tonnes en riz). En plus de la quantification des offres et des demandes, les agents de AMASSA ont formé les responsables d'OP de la région de Kayes sur les techniques de groupage de l'offre et de la demande, les techniques de négociation des marchés, la fixation des prix et l'élaboration des contrats d'approvisionnement.

#### **2.6.1.2.2. L'organisera des bourses pour favoriser l'approvisionnement de la région de Kayes**

En vue de confronter l'offre et la demande, le projet a organisé les bourses suivantes :

##### **2.6.1.2.2.1 Organisation de 2 bourses régionales en région de Kayes : Kita et Diéma.**

AMASSA a organisé deux bourses régionales à l'intérieur de la région de Kayes :

La première s'est déroulée à Kita le 13 février 2009, pour mettre en contact les OP de Kita et celles déficitaires de Kayes, Bafoulabé et Yélimané. Au total 42 délégués y ont participé : 40 tonnes de céréales ont été échangées.

La deuxième s'est déroulée le 12 mars 2009 à Diéma pour 36 délégués venus de Nioro du Sahel, Kita, Kayes et de Diéma. Elle a enregistré des transactions portant sur 18,7 tonnes, toutes céréales confondues.

##### **2.6.1.2.2.2 Organisation d'une mini bourse aux céréales à Niono (zone rizicole)**

Pour favoriser l'approvisionnement des coopératives de la région de Kayes en riz de l'office du Niger, une bourse aux céréales a été organisée à Niono les 18 et 17 janvier 2009. Elle a enregistré la participation de 67 personnes (47 hommes et 22 femmes) représentant 27 OP de la région de Kayes et 40 responsables des OP de Niono. Les travaux en sous commissions ont permis de quantifier l'offre et la demande en riz. L'offre totale exprimée par les OP de Niono a été de 2.640 tonnes de riz. Les besoins exprimés par les organisations de la région de Kayes et les UT de Bamako ont été de l'ordre de 1.050,5 tonnes dont 1.023 tonnes pour Kayes. La mise en relation de l'offre et de la demande a permis d'aboutir aux principaux résultats suivants :

- Le volume des transactions entre les organisations de Kayes et Niono a été de 749,2 tonnes dont 349,2 tonnes de riz DP achevés lors de la bourse et 400 tonnes ayant fait l'objet de transaction 2 mois après la bourse suite à des accords préalablement établis.
- Le riz a été cédé au prix de 315 FCFA/kg rendu à Bamako pour les premières transactions et 330 FCFA/kg pour les 2èmes transactions.
- En considérant le transport du riz de Bamako à Kayes, le prix de revient du riz a été variable de 330 à 375 FCFA/kg.
- Le riz a été vendu :
  - o à Kayes à 380 FCFA/kg contre 400 à 425 FCFA/kg sur le marché ;
  - o à Yélimané à 390 FCFA/kg contre 450 FCFA/kg sur le marché ;
  - o à Diéma à 350 FCFA/kg contre 400 FCFA/kg sur le marché ;
  - o à Nioro du Sahel à 375 FCFA/kg contre 400 FCFA/kg sur le marché ;
  - o et à Kéniéba à 375 FCFA/kg contre 450 FCFA/kg sur le marché.

##### **2.6.1.2.2.3 Organisation d'une bourse internationale à Kayes.**

Une bourse internationale a été organisée à Kayes les 24 et 25 mars 2009 pour favoriser les échanges de céréales dans la vallée du fleuve Sénégal. Cette bourse a enregistré la participation des 98 opérateurs céréaliers de la région de Kayes (Mali), Tambacounda (Sénégal) et Sélibaby (Mauritanie). Les transactions réalisées ont atteint environ 70,5 tonnes, toutes céréales et produits céréaliers confondus.

##### **2.6.1.2.2.4 Organisation d'une bourse nationale à Ségou**

La 12<sup>ème</sup> édition de la bourse nationale aux céréales a été organisée les 24 et 25 février 2009 à Ségou en collaboration avec des structures partenaires : APCAM, SG 2000, Faso Jigi, Projet Village du Millénaire et PRECAD, sous la coprésidence du Ministère de l'Agriculture et du Ministre chargé des relations avec les institutions. Environ 250 représentants de structures techniques intervenant dans le cadre de la sécurité alimentaire (OP, UT et opérateurs privés partenaires) ont pris part à cette rencontre. Les participants de la région de Kayes étaient au nombre de 7 représentants d'OP et opérateurs privés, partenaires de AMASSA.

Cette bourse avait comme objectif de mettre en relation l'offre et la demande des opérateurs céréaliers à l'échelle nationale en vue de promouvoir les filières céréalères du Mali. Outre cet aspect, le programme de la rencontre prévoyait également des exposés sur différentes expériences et stratégies en matière de commercialisation des céréales, les résultats de la campagne agricole 2007/2008, les perspectives alimentaires au Mali, l'évolution du prix des céréales et les échanges d'expériences entre les opérateurs.

La bourse a abouti aux résultats suivants :

- Une offre totale de 12.274,6 tonnes toutes céréales confondues, pour une demande en céréales de 6.659,5 tonnes.
- Les transactions suivantes ont été réalisées :
  - 377,75 tonnes (dont 11,6 tonnes par les OP de Kayes) ont été achetées lors de la bourse pour un montant global de 58.944.275 FCFA
  - Suite à la bourse, notamment entre mai et juillet 2009, le cumul des transactions réalisées par les différents opérateurs s'est chiffré à 3.200 tonnes pour un montant global de 512.000.000 FCFA (soit en moyenne 160.000 FCFA/tonne).

Au total, 3.577,75 tonnes de produits ont été écoulées pour une demande initiale de 6.659,5 tonnes, donc 54% des besoins exprimés ont été satisfaits.

#### 2.6.1.2.2.5 Transactions réalisées en dehors du cadre classique des bourses.

En dehors du cadre classique des bourses, différentes OP de la région de Kayes ont sollicité l'équipe de Kayes en vue de leur approvisionnement en céréales. L'équipe a mis ces OP en relation avec les OP excédentaires de la région de Ségou (pour le riz) et de Sikasso (pour les céréales sèches). Ces contacts ont abouti à la réalisation de transactions portant sur 127,5 tonnes (86,1 tonnes de mil/sorgho ; 36,1 tonnes de riz et 5,3 tonnes de fonio et d'arachide).

#### Conclusion sur les bourses et les transactions réalisées :

**Tableau N°3 : Synthèse des transactions pour l'année 2009 (programme IDF/CFSI/FF).**

Actions commercialisation de	Mil, sorgho, maïs	Riz	Produits transformés (fonio, soja, arachide, niébé, gombo)	Total
<b>Bourse Kita</b>	40	0	14,3	54,3
<b>Bourse Diéma</b>	18,7	0	0	18,7
<b>Bourse Niono</b>	0	749,2	0	749,2
<b>Bourse Ségou</b>	2 322	1 250,15	5,6	3 577,75
<b>Bourse Kayes</b>	70,5	0	0	70,5
<b>Hors bourse</b>	86,1	36,117	5,3	127,517
<b>Total</b>	<b>2 537,3</b>	<b>2 035,467</b>	<b>25,2</b>	<b>4 597,967</b>

#### 2.6.2.3. Les visites d'échanges inter organisations

Les voyages d'échanges se sont déroulés aussi bien au niveau national que dans la sous région notamment au Sénégal.

##### 2.6.2.3.1. Les visites d'échanges organisées lors des bourses et formations

Les bourses et les formations ont été associées à des visites inter organisations. En effet, toutes les bourses et formations organisées par AMASSA en 2009 ont permis aux opérateurs de la région de Kayes (OP, UT) d'échanger avec leurs homologues des autres régions du Mali sur les questions relatives aux expériences vécues et sur différentes thématiques (gestion des stocks de céréales et des matières premières, acquisition d'emballage et respect des normes de qualité et d'hygiène). En particulier lors de la bourse nationale organisée à Ségou, les UT de la ville de Kayes ont eu des échanges intéressants avec les producteurs sur les questions d'approvisionnement et de qualité des céréales, mais aussi avec les UT de Bamako, Koutiala et Sévaré, sur les stratégies de commercialisation.

##### 2.6.2.3.2. La visite d'échanges dans la région de la vallée du fleuve Sénégal

AMASSA a participé du 4 au 10 mars 2009 à un voyage d'échanges dans la région de la vallée du fleuve Sénégal, notamment à Djimini (zone de Kolda, département de Vélingara). Ce voyage visait la participation des OP partenaires d'AMASSA en région de Kayes à une foire sous régionale sur les semences paysannes. La foire a regroupé près de 150 participants, dont 6 représentantes des associations féminines gestionnaires de céréales et l'animateur AMASSA Kayes, venant du Sénégal, Mali, Togo, Niger, Bénin, Gambie, Guinée Bissao et France. Cette foire avait pour but de permettre aux participants :

- d'échanger des connaissances et des expériences sur les variétés anciennes et nouvelles cultivées par les agriculteurs,
- d'échanger des semences ou d'organiser des échanges de semences pour le futur,
- d'instaurer un climat de confiance entre agriculteurs en favorisant une concurrence saine et productive ;
- de permettre aux organisations paysannes de montrer leurs compétences et de créer des liens commerciaux équitables,

- de promouvoir l'interaction sociale, d'échanger sur les opportunités de transformation des céréales locales à partir de bonnes variétés de semences.

Compte tenu de la forte implication des partenaires de AMASSA en matière de valorisation des céréales locales, une projection du film réalisé par Afrique Verte sur la transformation (« Les sahéliennes peuvent nourrir le Sahel ») a été réalisée lors d'un panel.

La foire a permis aux Kayésiennes de :

- Participer à des débats, notamment sur les thèmes : « quels modes de production pour les semences paysannes », « quel riz pour l'Afrique, l'exemple de la basse Casamance variété locale ou améliorée » ; « semences paysannes, souveraineté alimentaire, enjeux de privatisation du vivant en Afrique de l'ouest ».
- Echanger avec leurs homologues de la sous région sur des questions d'intérêt commun en particulier sur les questions de la gestion des productions agricoles, de la qualité, des emballages pour les produits transformés et de la problématique des semences locales ;
- D'exposer des produits transformés ce qui a abouti à réalisation d'une recette de 395.370 FCFA.

*A l'issue de cette foire, les OP conscientes des risques de privatisation des pratiques et des expériences sur les questions de semence et de terre, de la pollution engendrée par l'agriculture chimique, pensent que seules des solutions agro écologiques constituent une alternative pour une agriculture saine et durable qui sauvegardera la biodiversité et les savoir faire. Aussi les participants ont pris conscience que la sauvegarde des semences est une étape indispensable pour aboutir à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. Les participantes de la région de Kayes ont manifesté leur intérêt pour participer à de telles rencontres à cause notamment de la richesse des échanges avec leurs homologues de la sous région sur des questions essentielles liées à la sécurité alimentaire.*

#### **2.6.2.4. Les appuis et conseils permanents des animateurs auprès des OP.**

Les appuis conseils permanents et d'information des OP ont concerné en 2009, trente (30) OP gestionnaires des stocks de sécurité en région de Kayes et vingt (20) OP de la zone rizicole de Niono.

Ce suivi a permis d'identifier certaines contraintes que sont entre autres :

- Les difficultés dans la tenue des documents comptables dans les zones de Kéniéba et Bafoulabé liées à l'analphabétisme de certains gestionnaires ;
- L'insuffisance d'infrastructures de stockage au niveau des BC des associations féminines de la région de Kayes ;
- Les difficultés dans les remboursements des crédits octroyés par la caisse Yiriwaton et ceux en souffrance dans le réseau des caisses Niako au niveau des associations féminines de la Kayes ;
- La faiblesse des stocks réalisés par les coopératives du cercle de Yélimané ;
- Les difficultés de groupage des stocks au niveau de certaines OP de Niono liées à un non respect des principes coopératifs de la part de leurs membres.

Suite à ces constats, les membres de l'équipe ont donné les conseils ci après :

- L'amélioration de la tenue des documents comptables, conformément à ceux prévus dans le module niveau 1 de la comptabilité partout où cette faiblesse est constatée ;
- L'analyse de la rentabilité des opérations d'achat du riz Gambiaka, avant leur concrétisation ;
- Les associations qui sont en retard dans le remboursement de leurs crédits ont reçu le conseil de s'acquitter des montants dus à Yiriwaton au titre de l'année 2009 et des dettes à Niako, même si ce dernier cas doit se faire par tempérament.
- L'animateur de Ségou a eu plusieurs séances de travail avec les OP de Niono qui avaient des difficultés de groupage des stocks.

#### **2.6.2.5. L'information des opérateurs céréaliers.**

Dans le domaine de l'information des OP, Afrique Verte et AMASSA ont développé différentes initiatives, notamment pour faciliter l'approvisionnement des zones déficitaires :

- bulletins d'information :
  - o le mensuel « PSA » : Point sur la situation alimentaire qui donne le prix des céréales et l'évolution des stocks au Mali, au Niger et au Burkina et,
  - o le trimestriel « Paysan du Sahel » qui donne des informations plus spécifiques sur les activités de l'association au Mali.
- outils d'aide à la décision : livrets d'information sur les coûts de transport, les procédures d'importation en zone UEMOA (ces livrets sont actuellement en cours d'actualisation dans le cadre d'un partenariat entre AMASSA et ATP/USAID).
- livrets pédagogiques en langue locale ou aide-mémoire post-formation sur 5 thématiques :



structuration et principes coopératifs, gestion comptabilité, techniques de stockage, techniques de commercialisation et contrats, procédures d'accès aux crédits et gestion.

De plus, AMASSA a utilisé les radios, les bourses et le site ATP pour informer les OP.

### **2.6.1.3. Activités liées à l'objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités de AMASSA**

Dans le domaine du renforcement des capacités de AMASSA les activités suivantes ont été réalisées

#### **2.6.1.3.1. Renforcer les capacités organisationnelles de AMASSA**

Du 5 au 14 juin 2009, AMASSA a organisé une formation à l'intention de ses membres au Centre d'Appui à l'Entrepreneuriat collectif pour les Jeunes. Cette formation avait pour thème le « renforcement des capacités organisationnelles des membres d'AMASSA ». Cette formation a été animée par le bureau d'études SEN-INGENIERIE CONSULT Mali et elle regroupé les membres de AMASSA et l'équipe technique. Au total les participants étaient au nombre de 21 (17 membres de AMASSA et 5 salariés). La région de Kayes était représentée par 5 personnes (4 leaders d'OP et d'UT et le responsable de zone).

La formation avait pour objectifs principaux de faire :

- Une analyse détaillée des statuts d'AMASSA et du règlement intérieur
- Une analyse des relations entre les membres du CA et les membres de l'équipe technique.
- Une présentation générale de l'environnement des OP au Mali et dans la sous région
- Les fondements socioculturels des OP au Mali
- Les rôles et fonctions des OP et associations
- Les besoins, domaines et stratégies de renforcement des capacités des OP.

Le président du CA d'AMASSA a clôturé cette formation par un exposé de clarification sur les concepts de sécurité et de souveraineté alimentaires. De cet exposé il ressort que :

- la sécurité alimentaire repose sur des piliers tels que la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité des approvisionnements et la qualité de la nourriture ;
- la souveraineté va au delà car elle prend en compte les aspects relatifs aux choix de ce que l'on consomme, de la politique, du type et des pratiques agricoles, de même que du contrôle de l'interaction avec les autres.

Cette formation a permis aux membres d'AMASSA de mieux comprendre les règles de fonctionnement de la structure. Cette démarche était nécessaire pour permettre une meilleure participation des membres d'AMASSA à la vie associative.

#### **2.6.1.3.2. Renforcer les capacités techniques de AMASSA**

En matière de renforcement des capacités des agents, l'équipe technique d'AMASSA a participé au titre de l'année 2009 aux formations suivantes :

##### **2.6.1.3.2.1 Formation des agents sur les outils ESOKO / ATP**

Douze animateurs de AMASSA ont participé à une formation du 16 au 20 février 2009 au CRES de Bamako. Cette formation a été organisée par le projet ATP (Agri business and Trade Promotion) partenaire d'AMASSA en matière de diffusion de l'information commerciale à l'intention des opérateurs céréaliers. Elle a enregistré la participation de 12 agents dont le chef de zone et l'animateur d'AMASSA Kayes. La formation a été animée par un consultant (Mr Patrice Annequin) assisté par la responsable informatique d'ATP. Le contenu de la formation a porté sur :

- L'envoi des prix, des offres et des demandes des céréales, de l'oignon/échalote et du bétail par SMS sur la plate forme **dratenet.biz**,
- La mise en ligne des prix, des offres de vente, d'achat des produits cités ci-dessus,
- L'enregistrement de profil et des alertes SMS sur la plate forme **dratenet.biz**.

En conclusion cette formation a permis de consolider et de renforcer les acquis des animateurs d'AMASSA dans leur maîtrise de l'outil informatique, de l'internet et de la méthodologie de collecte de prix, des offres et des demandes et d'envoi par SMS.

Après cette formation, il a été constaté que l'antenne d'AMASSA Kayes est de plus en plus fréquentée par les UT et les OP qui souhaitent apprendre les saisies et les mises ligne des prix sur le site **dratenet.biz**.

##### **2.6.1.3.2.2 Formation des Formateurs avec SOCODEVI – Canada.**

Cette formation s'est déroulée du 7 au 8 mai 2009 à Bamako dans les locaux du Centre d'Appui d'AMASSA à l'Entrepreneuriat collectif pour les jeunes. La formation entrait dans le cadre des appuis de SOCODEVI à AMASSA pour le renforcement des capacités des agents. Elle a regroupé 9 participants dont 8 agents d'AMASSA (dont le chef de zone de Kayes) et 1 agent de SOCODEVI Mali.

L'objectif de cette formation était de former les agents d'AMASSA afin qu'ils puissent acquérir des compétences en matière d'appui aux jeunes qui décident de créer des entreprises collectives.

Les aspects développés au cours de cette formation étaient structurés autour du processus de réalisation d'un programme de formation et des atouts pour réussir la formation (relations contractuelles, profil du formateur, méthodologie d'un programme de formation, organisation du service et promotion de service) :

✓ **Relation contractuelle :**

En formation ou appui conseil, il est important de connaître les relations des formateurs avec les autres intervenants. Les formateurs doivent se demander quelle est leur situation face aux apprenants. Ils peuvent être partenaires égaux, qui s'appuient mutuellement en se transférant des connaissances.

Le niveau d'intérêt que l'on porte à cette clarification contractuelle est le fondement d'une bonne prestation de service. Plus les termes seront clairs entre les intervenants, meilleurs seront les services donnés et plus grand sera l'impact auprès des bénéficiaires.

Cette formation a été appréciée des agents d'AMASSA qui ont pu acquérir de nouvelles connaissances en matière de formation de groupes de jeunes qui souhaitent créer des entreprises collectives. Ils sont désormais bien outillés pour pouvoir prendre en charge les groupements de jeunes qui s'intéressent de plus en plus à la réalisation collective d'activités de transformation et de commercialisation des produits agroalimentaires locaux.

**2.6.1.4. Suivi-évaluation du programme :**

Afin de vérifier la conformité des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés dans le projet, les activités suivantes ont été réalisées :

▪ **Réunions mensuelles des animateurs d'AMASSA à Bamako**

Durant l'année 2009, l'équipe d'AMASSA-Kayes a pris part à toutes les réunions mensuelles des animateurs organisées chaque fin de mois à Bamako, ce qui lui a donné l'opportunité de faire le point des activités réalisées et de planifier celles à venir. Ces rencontres ont permis à l'équipe de Kayes de présenter ses rapports mensuels d'activités, d'échanger des informations avec leurs homologues des autres zones d'intervention au Mali.

▪ **Mission d'appui de la coordination de AMASSA - Bamako à l'antenne de Kayes**

La coordination d'AMASSA a effectué une mission d'appui auprès de l'antenne de Kayes en 2009 lors de l'organisation de la Bourse Internationale les 24 et 25 mars 2009. Cette mission était conduite par le responsable des formations qui a donné un appui méthodologique et technique à l'équipe de Kayes pour une meilleure organisation et animation de la bourse de Kayes.

De plus, le responsable des formations a aussi rencontré les partenaires d'AMASSA (caisses Niako et Paseca, l'ARK, le Gouvernorat, le SAP et l'OMA) et 5 associations féminines partenaires en région de Kayes. Au niveau de ces associations, il a pu constater la mise en place effective des équipements acquis dans le cadre des crédits « investissement ». Il a en outre discuté avec ces associations sur les principales contraintes liées à la transformation ou à la commercialisation des céréales locales. Il a donné des conseils appropriés en fonction des difficultés évoquées telles que les questions d'emballage, la qualité de la matière première, les stratégies de vente et la gestion des actions. Il a clôturé la mission par une séance de travail avec l'équipe de Kayes sur les activités réalisées par rapport aux prévisions.

**Conclusion sur le programme IDF/CFSI/FF en région de Kayes :**

En 2009, AMASSA a organisé différentes actions qui ont abouti à la commercialisation d'environ 4.594 tonnes de céréales et qui ont permis d'approvisionner certaines zones déficitaires de la région de Kayes. Ces approvisionnements ont eu un impact certain sur la sécurité alimentaire des OP partenaires car les céréales achetées par le circuit d'AMASSA sont moins onéreuses que celles du marché. Cela permet aux OP de vendre les céréales à leurs membres à des prix inférieurs à ceux du marché.

Dans le domaine du renforcement des capacités des UT, en 2009 le projet a proposé 7 sessions de formation sur 6 thématiques (principes coopératifs, techniques de marketing et de négociation commerciale, gestion comptabilité niveaux 1 et 2, technologies de transformation, gestion du crédit et formation des formatrices des UT) à l'intention de 145 participantes. Ceci a contribué de façon significative à la professionnalisation des UT.

Pour aider les associations féminines gestionnaires de stocks de céréales et les UT à accéder et à mieux gérer les crédits de commercialisation et d'investissement obtenus auprès des caisses PASECA et Yiriwaton, AMASSA a facilité l'octroi de 27.903.000 FCFA concernant 35 associations féminines (dont 21.350.000 FCFA pour 24 associations par l'acquisition de matière première et 6.553.000 FCFA pour 11 associations au titre de crédits d'investissement)

## 2.6.2 Programme d'appui à la création d'un centre à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes du District de Bamako et environs- SOCODEVI/MRI/ACDI

Pour solutionner la problématique «Emploi des jeunes» la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) et l'Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires (AMASSA) ont initié le Projet de création d'un Centre d'Appui à l'Entrepreneuriat Collectif pour les Jeunes de Bamako et environs. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Contribuer à l'acquisition de compétences en entrepreneuriat collectif des jeunes hommes et femmes du district de Bamako et ses environs.
- Soutenir l'émergence et la consolidation d'entreprises collectives initiées par les jeunes hommes et femmes du district de Bamako et ses environs

De façon générale le projet vise à contribuer à l'acquisition de compétence en entrepreneuriat collectif et de soutenir l'émergence d'entreprises collectives initiées par les femmes et les jeunes hommes du district de Bamako et ses environs. Les grandes activités prévues dans le cadre de ce projet sont axées sur le développement d'un programme de formation à l'entrepreneuriat collectif, d'outils techniques et de gestion, d'un programme d'expérimentation d'une entreprise collective, la mise en place de mécanismes de financement approprié, l'organisation de stages d'échanges, et la mise en marché des produits agroalimentaires locaux transformés afin d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des populations du centre urbain de Bamako aux aliments de base.

A travers ces différentes activités AMASSA et SOCODEVI souhaitent contribuer à une meilleure prise en charge des jeunes du district de Bamako et ses environs et à améliorer leur condition de vie.

Aujourd'hui, après une année d'activité il est facile d'apprécier aisément le projet de création de centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes sur toute sa dimension.

### **Effet 1 : Amélioration des compétences en entrepreneuriat collectif des jeunes hommes et femmes du district de Bamako et de ses environs**

Résultats prévus	Résultats obtenus*	Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
1.1 ) 345 jeunes hommes et femmes formés à l'entrepreneuriat collectif	87 jeunes formés : dont 54 jeunes formés directement et 33 jeunes formés sur le tas.	•120 jeunes formés à l'entrepreneuriat collectif	• 14 groupements ont été formés aux trois premiers blocs du programme et 12 groupements ont élaborés des plans d'affaires pour leur entreprise	Malgré les délais d'élaboration du programme de formation. Une première cohorte de jeunes entrepreneurs a pu être formée tel que prévu
1.2 ) Évaluation de fin de programme démontrant les compétences en entrepreneuriat collectif acquises par les jeunes hommes et femmes	Non prévu durant la 1 <sup>ère</sup> année du projet			

### **Effet 2 : Amélioration de l'offre de services de soutien à l'entrepreneuriat collectif destiné aux jeunes hommes et femmes du district de Bamako et ses environs**

Résultats prévus	Résultats obtenus*	Activités Prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
2.1) 30 à 50 jeunes par mois	300 jeunes sont passés au centre pour s'informer	Inauguration et promotion des activités du centre	• Inauguration • Promotion dans les	• Le centre de documentation se met graduellement sur pied.

Résultats prévus	Résultats obtenus*	Activités Prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
fréquentent le centre de documentation et des services d'appui-conseil	de ses activités soit une moyenne de 50 jeunes par mois à compter de mars 09		journaux • Séances d'information	• Le service d'appui conseil sera démarré en novembre 2009, en même temps que le démarrage des projets d'entreprises des groupements formés
2.2) 23 entreprises collectives soutenues au démarrage et en consolidation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 coopératives constituées</li> <li>• 12 plans d'affaires élaborés</li> <li>• 10 plans d'affaires approuvés par le comité d'approbation de AMASSA</li> </ul>	8 coopératives démarrées	• 10 à 12 entreprises en voie de démarrage	Le démarrage des entreprises est prévu au début du 1 <sup>er</sup> trimestre de la 2 <sup>e</sup> année du programme (oct à déc. 09). Dix plans d'affaires seront soumis à deux institutions de micro finance.
2.3) 5 entreprises collectives autonomes	Prévu pour la deuxième année du projet			Ce résultat reste difficile à atteindre en 2 ans. Il est proposé de prolonger le projet sur la base des reliquats des budgets actuels. (Voir budget en annexe)

**Extrait 1.1 : Acquièrent des connaissances et des habiletés en matière d'entrepreneuriat collectif**

1.1.1) Un programme de formation à l'entrepreneuriat collectif est disponible	Programme de formation disponible (3 blocs sur 4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic et évaluation des besoins de formation</li> <li>• Conception du programme de formation</li> <li>• Mobilisation et formation des formateurs</li> <li>• Promotion et diffusion du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre de référence du programme de formation a été élaboré;</li> <li>• Programme de formation structuré autour de 21 modules nécessitant 30 journées de formation a été mis en place;</li> <li>• Élaboration de 12 modules de formation sur 21 identifiés.</li> <li>• Formation des formateurs réalisée par le conseiller en formation de SOCODEVI, l'IRECUS et les stagiaires</li> <li>• Programme diffusé à une 1<sup>ère</sup> cohorte de 14 groupements</li> </ul>	Le bloc 4 (9 derniers module) reste à élaborer. L'élaboration du programme de formation a demandé plus de temps et d'efforts que prévu
1.1.2) 345 jeunes hommes et femmes ont suivi le programme	Voir commentaires à l'indicateur d'effet 1.1			

<b>Extrant 1.2 : Maîtrisent les outils techniques et de gestion propres au lancement de leur entreprise collective.</b>				
1.2.1 ) Un ensemble d'outils techniques et de gestion disponibles (kit de démarrage et autres)	Certains outils techniques et de gestion sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic et évaluation des outils techniques et de gestion</li> <li>• Conception des outils techniques</li> <li>• Mobilisation et formation des formateurs</li> <li>• Diffusion des outils techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un kit de démarrage de la coopérative a été constitué et mis à la disposition des jeunes en s'inspirant des outils utilisés au niveau des CDR</li> <li>• Appui des CDR et des stagiaires sur la conception et la diffusion des outils</li> </ul>	D'autres outils seront développés au cours de la prochaine année
1.2.2 ) 300 jeunes hommes et femmes maîtrisent les outils techniques et de gestion	Prévu pour la prochaine année			
<b>Extrant 1.3 : Expérimentent le démarrage d'une entreprise de type collectif</b>				
1.3.1 ) Un programme d'expérimentation d'une entreprise collective est disponible	Expérimentation d'une coopérative scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception des activités d'expérimentation</li> <li>• Organisation et diffusion des activités d'expérimentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage d'une coopérative à l'INFTS</li> </ul>	Programme d'expérimentation mieux structuré reporté à la seconde année
1.3.2 ) 200 jeunes hommes et femmes qui ont expérimentés le programme de simulation d'une entreprise collective	Prévu pour la prochaine année			
<b>Extrant 2.1 : Ont accès à des services techniques pertinent au démarrage de leur entreprise</b>				
2.1.1 ) Des services au démarrage sont en place	<p>Mobiliers et équipement acquis</p> <p>Centre de documentation en voie de se mettre en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des mobiliers et des équipements</li> <li>• Constitution du centre de documentation</li> <li>• Mise en place du service internet</li> <li>• Mise en place de services divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliers et équipements acquis</li> <li>• Documentation obtenue auprès de certains partenaires (CDR, IRECUS, autres)</li> </ul>	Les entreprises vont réellement démarrer leurs activités au cours de la

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une salle informatique équipée de deux ordinateurs avec connexion internet est mise au service des jeunes pour les besoins de saisie informatique, de photocopie, et de recherche d'information sur le net</li> </ul>	prochaine année et c'est à ce moment qu'il sera plus opportun de renforcer les services au démarrage en place. À cet effet, il sera important de doter le centre d'un service de documentation adéquat.
--	--	--	--	---

**Extrait 2.2 : Ont accès à du crédit suffisant et approprié**

2.2.1 ) Des mécanismes de financement des projets des jeunes sont disponibles	Institutions de micro finance disposées à financer les projets des groupements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des options possibles d'accès à du financement</li> <li>• Choix des mécanismes de financement des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 plans d'affaires ont été finalisés et 10 plans seront soumis pour financement</li> <li>• Des mécanismes de financement ont été dégagés : quatre institutions de micro finance ont été rencontrées et deux sont identifiées comme partenaire financier</li> <li>• Mécanismes de financement en voie de définition</li> <li>• Protocoles de collaboration avec deux structures de financement ont été élaborés et sont en phase de signature</li> </ul>	Les délais d'exécution sont conformes à la planification initiale. Les financements devraient pouvoir démarrer au début du 1 <sup>er</sup> trimestre de l'année 2 du projet (oct à déc.09)
---	--	---	---	--

<b>Extrant 2.3 : Ont accès à des services conseils de qualité en matière d'entrepreneuriat collectif</b>				
2.3.1 ) Un service d'appui conseil de qualité destiné aux entreprises collectives est disponible	Prévu pour la prochaine année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'une équipe de conseiller</li> <li>• Formation de l'équipe de conseiller</li> <li>• Suivi et évaluation de l'équipe de conseiller</li> </ul>	• RAS	Service à constituer au cours de la prochaine année.
2 ) Deux stages d'échanges organisés	Prévu pour la prochaine année		• Le CAECJ à reçu de stagiaires canadiennes de l'IRECUS et du CFCI	Ces stages ont largement contribué à la conception des outils et au démarrage des activités du CAECJ.

Malgré certains retards accusés qui ne mettent pas en cause les résultats du projet, il est aujourd'hui aisé d'apprécier la satisfaction des différents interlocuteurs à propos des activités initiées par le Centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes (CAECJ). Même si la conception du programme de formation a pris plus de temps que prévu, elle n'a pas affecté l'échéancier initial en matière de financement des entreprises initiées par les 14 groupements qui ont constitué la première cohorte du CAECJ et qui ont soumis des plans d'affaires au comité d'approbation mis en place par le CAECJ. Au chapitre de l'expérimentation du démarrage d'une entreprise de type collectif (extrant 1.3), une expérience visant la mise sur pied d'une coopérative scolaire à l'Institut national de formation des travailleurs sociaux (INFTS) a été lancée en juin 2009 et est en bonne voie de réalisation. L'échéancier retenu est celui d'un démarrage en décembre prochain. Pour cet extrant, de légers retards sont donc constatés. La mise sur pied de services conseils de qualité en matière d'entrepreneuriat collectif (extrant 2.3) a aussi été reportée au prochain trimestre, compte tenu du cheminement des groupements qui n'en sont pas encore au démarrage de leur entreprise collective.

Les objectifs visés par le projet dans sa grande majorité restent raisonnables et atteignables. Toutefois, l'autonomisation de cinq entreprises à la fin du projet demeure un défi de taille, car la durée du projet reste très courte. Au Canada et encore plus au Mali, l'autonomisation d'une entreprise demande du temps qui se compte en quelques années. Pour s'assurer de l'atteinte de cet objectif, nous proposons une prolongation du projet, mais tout en respectant les limites de l'enveloppe budgétaire actuelle du projet. Il est en effet possible avec les contributions du MRI et de l'OCI qui sont disponibles d'assurer le fonctionnement du centre pour une période d'une année supplémentaire. Si nécessaire, l'OCI pourra investir des sommes supplémentaires pour assurer les frais de fonctionnement du centre. Voir budget révisé qui s'inscrit dans les limites du budget initialement approuvé et le calendrier d'activités révisé présentés aux annexes 1 et 2.

**2.6.3. Programme de renforcement du dispositif d'information de AMASSA/AFRIQUE VERTE MALI destiné aux acteurs des chaînes de valeurs Maïs ; Oignon/échalote et Bétail/viande - ATP /ESOKO.**

L'objectif global de ce projet est d'élargir l'information et améliorer l'utilisation de l'information au bénéfice de la filière des chaînes de valeurs maïs ; oignon/échalote et bétail/viande. Ainsi les résultats attendus sont :

**Résultat 1** : Améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC

**Résultat 2** : Améliorer les prestations de l'ensemble des 5 PICA (Kayes, Bamako, Ségou, Koutiala et Mopti) en matière de diffusion de l'information.

**Résultat 3** : L'actualisation de deux manuels : le manuel sur les coûts de transport des céréales et le manuel d'informations et d'orientation pour l'importation et l'exportation des céréales au Mali.

**Résultat 4** : Renforcer les capacités des agents de AMASSA.

**Résultat-5** : Renforcer les capacités des commerçants et organisations professionnelles et interprofessionnelles à l'utilisation de la plate forme eSOKO Network.

**Résultat 6** : La promotion de la plate forme pour une appropriation par la cible du projet ATP.

Par rapport aux résultats attendus les réalisations en 2009 ont été les suivantes :

#### **2.6.3.1. Activités liées aux résultats 1 & 2 : Améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC et les prestations de l'ensemble des 5 PICA (Kayes, Bamako, Ségou, Koutiala et Mopti) en matière de diffusion de l'information.**

Dans le cadre de l'amélioration de la diffusion de l'information commerciale, AMASSA a produit pendant cette période 12 bulletins « Point sur la Situation Alimentaire » (PSA) dont un Spécial (de 93 au 104), 4 bulletins « Paysan du Sahel » du 22 au 25 qui ont été diffusés au niveau de l'ensemble des zones de couverture soit par copie papier ou par email. D'autre part les bulletins en question sont mis en ligne sur les sites [www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org) et sur [www.esoko.com](http://www.esoko.com) . Il est important de signaler qu'au niveau des CIAF, un appui/conseil permanent est offert aux operateurs par la fourniture d'informations commerciales (offres et prix) et leur mise en relation. Il est à signaler que dans le cadre de ce programme, outre les animateurs salariés de AMASSA Afrique Verte, 10 agents de marché (des operateurs) sont utilisés. Ainsi les 10 agents participent à la collecte et à la diffusion de l'information commerciale. Chacun d'eux reçoit mensuellement une carte de recharge d'une valeur de cinq mille (5.000) francs CFA pour l'envoi des informations (prix, offres,) par SMS sur le site, la collecte et ou l'enregistrement de nouveaux profils et alertes SMS. En plus des cartes de recharge, les agents marchés perçoivent une indemnité forfaitaire de dix mille francs (10.000 FCFA) comme prime. Ce dispositif contribue ainsi à l'amélioration de la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC.

#### **2.6.3.2 Activités liées au résultat 3 : L'actualisation de deux manuels : le manuel sur les coûts de transport des céréales et le manuel d'informations et d'orientation pour l'importation et l'exportation des céréales au Mali.**

Dans le cadre de la capitalisation de ses acquis au Sahel, Afrique Verte a produit depuis des documents afin de mieux informer les opérateurs et de les guider dans leur prise de décision. Compte tenu du fait que les coûts des transports de céréales et l'espace UEMOA sont en perpétuelle évolution à cause de l'augmentation du prix des hydrocarbures, des réformes, des nouvelles données économiques et en tenant compte des chaînes de valeur appuyées par ATP, l'actualisation des documents s'avère indispensable.

En vue de cette actualisation, AMASSA a engagé en mai et juin 2009, deux consultants pour la réalisation des travaux. Il s'agit de l'ONG RADSA Téléphone : (00223) 20 20 31 82 Bamako - (Mali), pour le manuel coût de transport et Mr Alkadry Cissé Téléphone : (00223) 76 05 41 08 Bamako - (Mali), Email : [alkadrycissef@yahoo.fr](mailto:alkadrycissef@yahoo.fr) pour le manuel import & export des produits agricoles. Les documents finaux ont fait l'objet de validation dans une démarche itérative en étroite collaboration avec l'équipe d'AMASSA Afrique Verte à Bamako et dans les régions à travers les observations et intégration des OP/OC, transporteurs et autres acteurs ayant une certaine influence sur le marché.

Les documents finalisés ont été mis en ligne sur les sites [www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org) et [www.esoko.com](http://www.esoko.com) , diffusés à travers nos canaux traditionnels mais également à travers le réseau d'ATP pour une publication continue aux partenaires.

#### **2.6.3.3. Activités liées au résultat 4 : Renforcer les capacités des agents de AMASSA.**

Ce volet a vu la réalisation de 2 sessions de formation formelle, toutes les 2 à Bamako et précisément au centre Pathfinder de Badalabougou où les commodités en terme de nombres d'ordinateurs et de connexion Internet sont réunies.

D'abord, du 16 au 20 février 2009, les 18 agents de AMASSA impliqués dans la mise œuvre du programme sur le terrain ont participé à une formation à l'utilisation de la plateforme esoko. Cette formation a été animée par Patrice Annequin, IFDC, consultant pour Esoko, Laura Drewett, responsable des partenaires, Esoko et Olivier Kabré, responsable SIM pour ATP. Les participants à cette formation étaient les suivants :

- **Coordination AMASSA**
- Yacouba Ballo, Bamako,
- **Equipe terrain AMASSA :**
- Koman Barry, responsable de zone et Ignace Diarra assistant pour la zone de Kayes ;
- Mme Coulibaly Adama Aïssa Tall, responsable de zone pour Bamako,



- Mme Diallo Yah Diakité, responsable de zone Koutiala,
- Abdoulaye Niang, responsable de zone Ségou,
- MPè Ballo, responsable de zone et Demba Cissé assistant Mopti.
  - **Agents marché :**
  - 3 pour le Bétail : Diakaridia Diakité/Bamako ; Amadou Bassoum/Ségou ; Yaya Traoré/Fatoma-Mopti
  - 3 pour Oignon/échalote : Mamadou Keita/Sikasso ; Moussa Coulibaly/Niono ; Boureima Tembely/Bandiagara
  - 4 pour Maïs : Mamadou Traoré/Kita ; Mamadou Boundy/Bamako-Niarela; Mamadou Koné/Ségou-Centre et Moussa Dao/Koutiala.

La seconde session a eu lieu du 9 au 11 novembre 2009. Cette session animée par Mme Garcia HONVOH Esoko et Mr Olivier KABRE ATP a porté sur la revue des difficultés/solutions, de la mise en ligne des prix, offres, l'élaboration d'un plan d'action et autres informations dans la perspective du transfert de Tradenet à Esoko. Outre le personnel AMASSA au nombre de 7, cette session a vu la participation des structures partenaires comme APCAM, SG2000 et AMEPROC pour une participation totale de 14 personnes.

Par ailleurs en vue de mieux consolider les acquis et un partage d'expériences entre les SIM partenaires (Esoko Ghana, ANOPACI, AMASSA, APROSSA), ATP a invité le responsable AMASSA à 2 rencontres à Accra au Ghana. Il s'agit de : Conférence des partenaires de Esoko du 9 au 13 mars 2009 et l'atelier bilan des SIM partenaires du 4 au 6 août 2009. La première rencontre a permis outre les échanges entre les SIM nationaux (Ghana, Nigeria, Cote D'Ivoire, Burkina Faso, Mozambique, Soudan et Afghanistan) de présenter la configuration virtuelle de esokonetworks et des modèles de business plan et sur la négociation avec les opérateurs de téléphonie mobile. La seconde avait pour but de réorganiser et mettre à jours le dispositif de collecte et diffusion de l'information et trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les partenaires SIM (Esoko Ghana, AMASSA, APROSSA et ANOPACI).

#### **2.6.3.4. Activités liées aux résultats 5 et 6 : Le renforcement des capacités des commerçants et organisations professionnelles et interprofessionnelles à l'utilisation de la plate forme esokonetwork et sa promotion par le cible du projet.**

A ce niveau, si peu de commerçants manipulent l'outil informatique ce qui limite les résultats à ce niveau. Tout de même, l'année 2009 a vu l'organisation d'une bourse internationale à Ouagadougou et la participation de certains d'entre eux en plus des appuis/conseils permanent et assistance au niveau de leur site. Lors de la bourse internationale de Ouagadougou les 3 et 4 décembre 2009, 13 opérateurs maliens y ont pris part et leur permettre d'assister à :

- Un atelier d'information sur le projet ATP et les SIM partenaires (Esoko Ghana, AMASSA Mali, APROSSA Burkina et ANOPACI) avec un accent particulier sur Esoko, les acquis et les actions majeures envisagées,
- Un atelier d'information sur la contractualisation animé par OUEDRAOGO Oumar Consultant en développement irvouya Conseils et Développement Sarl - 11 BP 1297 CMS OUAGA 11 - Tel : 50 48 72 63 / 70 72 69 86 - Ouagadougou – Burkina Faso ;
- Un atelier d'information sur l'accès aux financements animé par LESSOKON sarl,
- Un atelier sur le thème : « transformer et promouvoir nos produits locaux, quel apport à la résolution de la crise alimentaire » par OXFAM,
- Un atelier sur la politique commerciale commune de l'UEMOA et la crise alimentaire animé par K. Anselme SOME.

Par ailleurs en plus de quelques contrats et contacts pris, des participants maliens ont été primé, comme la coopérative FAC-GEST appuyée par IICEM pour l'échalote/oignon (prix de 750.000 FCFA), AMFFED pour les mangues séchées (prix de 500.000 FCFA), la coopérative JEKABAARA, 1<sup>er</sup> prix Qualité-Hygiène (75.000 FCFA) et l'association Benkady de Sevaré, 3<sup>ème</sup> prix partenariat (25.000 FCFA).

En conclusion, les résultats acquis en cette année 1 du programme sont certes encourageants mais fragiles. Il s'agira de poursuivre dans la dynamique déclenchée pour les maximiser davantage. Un engouement certain des opérateurs est perceptible qu'il faudrait soutenir par la collecte et la diffusion d'informations crédibles par un suivi amélioré auprès des agents marché dans l'atteinte des objectifs de ces derniers et du programme.

#### **2.6.4.-Achat au service du progrès (P4P) : Projet de partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial au Mali dans les zones de Koutiala et Mopti. PAM (Programme Alimentaire Mondial)**

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en tant que premier acheteur au monde de vivres destinés à des opérations humanitaires a lancé le 15 mai 2009, sa nouvelle initiative dénommée « Achats au service du

progrès » ou « Purchases for Progress » (P4P). L'objectif de ce programme est d'aider les petits agriculteurs et surtout les femmes à tirer le maximum de bénéfice de leur production, accéder au marché, augmenter leur production et leur revenu, donc à lutter contre les causes profondes de la pauvreté.

L'initiative "Achats au service du progrès" a été lancée pour les cinq prochaines années sur une base pilote dans 21 pays dont 15 en Afrique. Au Mali, le financement de l'initiative est assuré grâce à l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates. Pour la première et la deuxième année de l'initiative au Mali, le PAM prévoit d'acheter 1.500 et 1.800 tonnes de mil et de sorgho auprès de 2.700 paysans dans les zones de production excédentaire. Le programme concerne les zones excédentaires en mil et sorgho comme les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro et une partie de Mopti.

AMASSA est partenaire du PAM dans le cadre de la mise du P4P au niveau de deux régions : région Sikasso plus spécifiquement les OP regroupées au niveau de l'UPCTK (Union des Producteurs de Céréales et Transformateurs de Koutiala) et l'UFCF (Union des Femmes de la Commune Rurale de Farakala) ; et la région de Mopti autour des regroupements d'OP au niveau de Koro (Tendely et Tagari). En 2009, les résultats attendus étaient les suivants :

- Faciliter la participation des OP à la campagne d'achat du PAM à travers le suivi, l'appui conseil,
- Renforcer les capacités des OP en matière d'amélioration de la qualité des céréales et en commercialisation/marketing,
- Faciliter l'accès des OP aux équipements de stockage et commercialisation.

#### **2.6.4.1. Activités liées au résultat 1 : Faciliter la participation des OP au P4P à travers le suivi et l'appui conseil :**

Pour pouvoir mieux mesurer l'impact du programme, le PAM avait prévu la réalisation des enquêtes de base. Pour ce faire une session de formation a été organisée du 14 au 18 septembre à l'hôtel AZALAÏ Nord SUD à l'intention de 30 enquêteurs et superviseurs (dont 4 femmes) afin de mieux appréhender le contenu du questionnaire dans la perspective d'uniformiser les données et d'apporter des amendements au besoin. Les objectifs de la formation étaient de doter les enquêteurs de compétences pour collecter des informations fiables sur les cultures plantées et récoltées par les ménages, la sécurité alimentaire des ménages, le revenu des ménages.

Au cours de la formation le questionnaire a été largement étudié, des travaux de groupe ont été organisés avec des présentations en plénière pour le partage des informations, 7 modules ont été étudiés et des sorties de terrain ont été faites pour tester le dit questionnaire.

A l'issue de cette formation la majorité des participants étaient à mesure d'administrer le questionnaire auprès des ménages. Suite à cette formation les enquêteurs et le superviseur ont participé à des enquêtes ménage sur le terrain.

Après cette formation 110 ménages ont été enquêtés à Koutiala, repartis entre 15 OP (12 OP participantes et 3 non participantes) et 94 ménages de 5 OP en région de Mopti.

AMASSA a ensuite procédé à la quantification des intentions de ventes. A ce titre les intentions de vente de céréales, les investigations et les engagements pris par les OP ont permis de retenir (Tableau N0...):

**Tableau N°4: Quantification prévisionnelle par OP**

Région	OP	Quantités prévisionnelles en tonnes		Quantités totale en tonnes
		Mil	Sorgho	
Sikasso	UF Farakala	50	50	100
	UPTCK	180	160	340
Mopti	Tendely	150	0	150
	Tagari	70	0	70
Total		380	210	590

Ainsi les intentions de vente ont porté sur une prévision négociée de 590 tonnes de céréales (mil et sorgho) avec les OP de la zone de couverture de AMASSA.

L'étape suivante a consisté au recrutement de 2 agents de suivi pour une période de courte durée auprès des OP. Ces derniers sous la supervision des chefs de zones ont assuré au quotidien le travail de suivi, de remplissage de « cahiers de collecte » mis à leur disposition par la PAM en vue de mieux documenter la mise en œuvre. Aussi ils ont apporté un appui conseil permanent aux OP dans le sens de la diffusion et de la compréhension du P4P.

L'appui conseil a enfin consisté à une meilleure structuration des OP en terme de professionnalisation par la disponibilité de récépissés de reconnaissance, d'ouverture de comptes au niveau des banques commerciales de la place (BND et BMS) et l'accompagnement à la recherche/négociation de crédits de stockage.

#### **2.6.4.2. Activités liées au résultat 2 : Renforcer les capacités des agents de AMASSA OP en matière d'amélioration de la qualité des céréales et en commercialisation/marketing**

Cette composante de l'action a permis d'obtenir les résultats suivants :

- **La Formation des agents (formation des formateurs).**

Cette formation s'est déroulée en 2 étapes et a concerné deux thèmes :

- Le stockage et le contrôle de qualité
- La commercialisation des produits.

La formation s'est déroulée à Ségou du 29 au 30 octobre 2009 avec deux formateurs : Issa Traoré, Expert OPAM et Diadié Maïga, Conseiller Spécial de Fasojigi en commercialisation des céréales.

18 auditeurs dont 6 femmes des structures partenaires ont participé : AMASSA, Sasakawa Global 2000 (SG 2000), Catholic Relief Service (CRS) et le Ministère de l'Agriculture (en particulier de la DNA). Ont participé également à cette formation, les femmes de MISOLA et la Coopérative des femmes de Kabaré. L'objectif de cette formation était de mieux outiller les formateurs sur les normes et qualités recherchées par le PAM pour l'achat des céréales en vue d'une bonne restitution aux OP participantes au P4P.

- **Formation des agents sur le stockage des céréales et contrôle de qualité**

Les points suivants ont été traités : les techniques d'entreposage et de contrôle de la qualité, les techniques d'entretien et d'hygiène des lieux avant l'entreposage, la réception et le stockage des grains, l'hygiène du magasin et le reconditionnement des grains versés, l'importance de l'humidité dans le stockage, les techniques d'inspection du magasin et de contrôle de stock, le calendrier de nettoyage régulier des magasins.

- **Formation des agents sur la commercialisation**

Les points relatifs au fonctionnement du marché libéralisé, la détermination du prix de revient, les options offertes aux producteurs pour la vente des céréales, les facteurs qui influencent sur le niveau des prix des céréales, la promotion du produit/recherche de marché, la vente des produits et encaissement de l'argent et l'établissement du bilan, ont entre autre été traités.

- **L'information des partenaires sur les méthodologies de fixation des prix des céréales pour les contrats OP-PAM,**

Dans sa stratégie de fixation des prix de cession des céréales, le PAM a constamment informé les OP et partenaires. Ainsi lors de différentes réunions au PAM et à SG 2000, les responsables du PAM ont passé en revue la méthodologie de fixation des prix à partir des données de l'OMA (prix de référence). Ces différentes réunions ont permis aux agents des structures partenaires de mieux comprendre la stratégie de fixation des prix.

- **Conception des livrets**

Dans la dynamique d'avoir des supports pédagogiques pour les OP, le PAM en accord avec ses partenaires a décidé de concevoir 2 livrets sur le stockage et sur la commercialisation. Ces documents ont été conçus suite à des échanges, des amendements et des corrections de façon consensuelle par AMASSA en lien avec le PAM, SG2000 et le Ministère de l'Agriculture. Il est extrêmement important de signaler que tous les partenaires ont largement contribué à l'amélioration de ces documents par la mise à disposition des éléments techniques pertinents. Mais pour des raisons de calendrier, les versions élaborées n'ont pu être validées au cours de cette campagne. Pour pallier à cette insuffisance, sachant qu'il est indispensable de mettre à la disposition des OP des supports de formation, le PAM et ses partenaires ont pris comme base de travail deux livrets qui avaient précédemment été conçus par AMASSA à partir d'un financement de la Commission Européenne. Les deux documents ont été imprimés en 500 exemplaires. Ces livrets pédagogiques dit supports ou aide-mémoires ont été repartis entre les structures partenaires afin qu'elles les remettent aux responsables des organisations paysannes ayant participé aux formations.

- **Renforcement des capacités des organisations paysannes.**

Cette composante s'est déroulée sur 3 axes :

- Les sessions d'information et de sensibilisation des OP sur le programme P4P,
- Les formations sur deux thèmes (stockage et commercialisation)
- Les appui et conseils sur le site des OP.

○ **Information / sensibilisation des OP sur le programme :**

Dès le démarrage du programme, les agents de AMASSA ont réalisé différentes missions auprès des OP dans les différentes zones de couverture : Sikasso, Koutiala et Koro en vue d'informer et de sensibiliser les OP sur le contenu du programme. Ces séances ont essentiellement concerné :

- Les objectifs du programme,
- Les résultats attendus,
- Les conduites à suivre pour le respect des engagements (respect des normes de qualité, des délais etc...)

○ **Les formations**

AMASSA a réalisé au total 4 sessions de formation sur deux thèmes à l'intention des responsables des OP cibles du programme (Stockage et commercialisation) au niveau des zones d'intervention.

- **La formation des OP sur le stockage et la qualité des céréales:**

Elle s'est déroulée :

- du 19 au 20 novembre 2009 à Koutiala et a regroupé 29 auditeurs,
- et du 22 au 23 novembre 2009 dont 9 femmes dans la salle de formation de l'AOPP à Koro avec 21 auditeurs (tous des hommes).

D'une manière générale, les participants avaient des connaissances antérieures sur les techniques de stockage mais ils ont pu acquérir de nouvelles connaissances par rapport aux procédures et aux normes exigées par le PAM en matière de stockage et de qualité des produits notamment la maîtrise des techniques d'entreposage des sacs de mil sur les palettes. Outre ces aspects la formation a permis d'informer ou de rappeler aux participants la nécessité de l'existence de certains équipements tels que le balaie, la sonde, le tamis, la bâche, les palettes, la bascule, le panier. Ces équipements et matériels sont indispensables pour l'hygiène du stockage et par ricochet sur l'amélioration de la qualité des céréales.

- **La formation sur la commercialisation des céréales**

Elle s'est déroulée :

- du 21 au 22 novembre 2009 à Koutiala et a regroupé 29 auditeurs dont 9 femmes
- du 24 au 25 novembre dans la salle de formation de l'AOPP de Koro avec 21 auditeurs (tous des hommes).

A la suite de ces sessions de formation les participants ont appris à prendre en compte différents aspects liés à la commercialisation notamment la stratégie de fixation des prix de cession des céréales en tenant compte de toutes les charges et à faire le compte d'exploitation et le bilan. Par ailleurs, la session de Koro a servi de cadre d'information des participants sur les conditions d'accès aux crédits au niveau de la BMS. En effet l'animateur formateur a sollicité l'appui du chef du bureau de la BMS de Koro pour mieux informer les participants sur les conditions d'octroi de prêts à la BMS.

○ **Les appuis et conseils permanents sur le site des OP :**

En complément des formations dispensées, les animateurs de AMASSA ont apporté des conseils aux OP des trois zones (Farakala-Sikaso, Koutiala et Koro). Ces missions d'appui ont été pour les bénéficiaires de véritables formations permanentes, adaptées à leurs besoins spécifiques.

Le suivi permanent auprès de ces organisations a permis de faire les constats suivants :

- Les difficultés dans le groupage des stocks auprès de leurs membres à la base.
- Une mauvaise disposition des sacs dans les magasins et la non prise en compte des mesures indiquées lors des formations pour éviter les attaques d'insectes.
- La mauvaise répartition des tâches entre les membres de certaines OP au niveau de toutes les zones d'intervention entraînant un cumul de tâches.
- Le manque d'inspection périodique des stocks et des magasins par les responsables, au sein de la majorité des OP.

Les animateurs ont donné des conseils pour combler ces lacunes et insuffisances :

- Des exercices pratiques sur le bon entretien des magasins ont été réalisés : leur inspection est préconisée au moins deux fois par mois et le nettoyage de leurs alentours à une fréquence assez proche pour éviter les attaques d'insectes et pour mieux conserver les stocks.
- Des rappels ont été faits aux membres sur le respect des principes coopératifs afin de faciliter le groupage des stocks.

- L'application des connaissances acquises au cours des sessions de formation est conseillée dans toutes les activités quotidiennes.

#### 2.6.4.3 **Activités liées au résultat 3** : Faciliter l'accès des OP aux équipements de stockage et de commercialisation.

A ce niveau, l'ensemble des points de collecte retenus à savoir Farakala, Koutiala, Tendely et Tagari ont été dotés de palettes, bâches et trieurs par le PAM dont la situation figure dans le tableau suivant (Tableau N°...):

**Tableau N°5: Equipements destinés aux OP**

Point collecte	Palettes	Bâches	Tamis	Sacs	
				50 kg	100 kg
UPTC Koutiala	130	2	2	3600	1600
UF Farakala	40	2	2	1000	500
Tendely	60	2	2	3075	0
Tagari	40	2	2	1400	0
<b>Total</b>	<b>270</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>9075</b>	<b>2100</b>

En conclusion, d'une manière générale les activités entreprises dans le cadre de l'achat pour le progrès se déroulent normalement. Toutefois quelques difficultés résident dans la lenteur observée quant à la signature des contrats quand on sait que les fonds disponibles au niveau des OP semblent faibles d'où le recours aux prêts bancaires. La signature des avenants très prochainement verront la confirmation des engagements et la réalisation concrète du P4P portant sur 340 tonnes dont 180 en mil et 160 en sorgho avec UPTC de Koutiala ; 100 tonnes dont la moitié en mil et la moitié en sorgho avec UFCF ; 150 tonnes de mil avec Tendely et 70 tonnes de mil avec Tagari.

#### 2.6.5. «Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des chaînes de valeur ajoutée (CVA) du riz pour la région de Ségou »- financement GTZ/PASSIP

Il s'agit à ce niveau d'une prestation de service dont l'objectif est d'accompagner les acteurs directs des trois CVA de la filière du riz dans la mise en œuvre de la stratégie de promotion des CVA du riz pour la région de Ségou (période allant de septembre 2009 à février 2010).

Au terme de la prestation les résultats attendus étaient que :

- L'Assemblée Régionale de Ségou assume son rôle de pilotage du processus de la mise en œuvre de la stratégie de promotion de la filière riz à travers un comité de pilotage fonctionnel et l'insertion de la stratégie dans sa politique de développement de l'économie régionale.
- Les comités de coordination des CVA soient fonctionnels et reconnues à la base.
- Le processus de la mise en œuvre de la stratégie de promotion de la filière du riz est mis en œuvre, coordonné et suivi.
- Le flux d'information entre les différents acteurs est assuré.

Ainsi un appui technique a été fait à l'Assemblée Régionale pour la mise en place et la dynamisation du comité régional du pilotage « promotion de la filière riz ». Ceci a été réalisé lors d'une session organisée le 12 septembre 2009 à l'intention des élus de l'ARS (Assemblée Régionale de Ségou) afin qu'ils puissent mieux appréhender les différentes problématiques notamment la présentation du processus et ses résultats. Par ailleurs, on note l'élaboration d'une note technique sur la filière riz au niveau de la région à travers une analyse économique des trois chaînes de valeurs et les différentes stratégies élaborées par les acteurs lors de l'atelier régional. Cette note technique a été mise à la disposition de l'assemblée régionale de Ségou. Ce qui permet aujourd'hui aux techniciens de disposer d'un outil sur lequel ils sont entrain de travailler pour l'insertion de la stratégie promotion des chaînes de valeur ajoutée dans la stratégie globale régionale de promotion de la filière riz.

Il est à signaler que tout le travail réalisé fait l'objet de partage et de concertation entre l'ensemble des partenaires techniques et financiers comme PVM, PMB, World Vision, Caritas, ORS, Ile de Paix. Ce qui a permis élaborer un plan d'opération commun pour la facilitation de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des CVA du riz pour la région de Ségou.

La planification issue de l'atelier régional de Ségou basée sur les 10 actions prioritaires identifiées par chaque groupe de travail a été revue et affinée selon les critères pragmatiques. Sur cette base, un plan d'opération commun pour l'ensemble des trois CVA a été proposé.

Ainsi le diagnostic économique approfondie du riz étuvé dans la région de Ségou réalisé par AMASSA a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats. Parmi lesquels on notera que (voir en détail dans le rapport de la prestation) :

- La culture de riz occupe une place de choix dans la stratégie de gestion de la sécurité alimentaire en milieu paysan,
- Le regain d'intérêt pour la consommation du riz étuvé qui constitue une opportunité pour les micros et petites unités de transformation car la demande intérieure est en nette croissance,
- la promotion de la transformation à travers le renforcement de micro et petites entreprises est à prendre en compte dans des plans de développement, etc...

Ce diagnostic a permis en fin de faire un certain nombre de recommandations par rapport a la structuration des unités de transformation, l'amélioration de la qualité des offres et le marketing.

#### **2.6.6. Projet de réalisation et de gestion d'un entrepôt en région de Kayes- USAID/IICM :**

Dans le cadre d'un partenariat tripartite, ce projet au profil de la fédération des Associations Féminines impliquées dans les actions céréalières, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire dans la région de Kayes, grâce à la construction et la gestion d'un entrepôt de céréales de 600 tonnes. Au titre des activités, il était prévu :

- La construction d'un entrepôt d'une capacité de 600 tonnes, son équipement et la dotation en fonds de roulement dans une institution financière,
- La mise en place d'un comité de gestion et d'une gérante,
- L'appui/conseil et le renforcement des capacités,
- La participation aux actions de commercialisation.

Les réalisations ont été les suivantes :

- L'acquisition par les femmes d'un terrain à usage de concession de 1013,8 m2 situé à Kamankolé dans la commune rurale de Liberté Dembaya cercle de Kayes devant servir à la construction de l'entrepôt,
- La mise en place du comité de gestion composé de 7 membres et le recrutement de la gérante,
- au titre du renforcement des capacités, de juillet à décembre 2009, 8 sessions ont été réalisées comme indiqué ci-dessous :

**Tableau N°6 : Récapitulatifs des formations destinées aux femmes (programme IICEM/USAID)**

Thème	Nombre sessions	Date et lieu	Participants		
			H	F	Total
Constitution de société coopérative	1	20-21 juillet 2009	0	28	28
Gestion/comptabilité	3	15 – 27 sept 2009	0	7	7
Techniques commercialisation	1	27 – 30 sept 2008	0	7	7
Techniques stockage/conservation	1	29 oct – 1 <sup>er</sup> nov/09	3	7	10
Procédures accès aux crédits	2	18 – 19 et 21 – 22 nov/09	0	45	45
<b>Total</b>	<b>8</b>		<b>3</b>	<b>94</b>	<b>97</b>

Ainsi la session sur la structuration coopérative, quoique un rappel pour certaines participantes, a surtout donné l'opportunité à toutes les participantes d'avoir des informations sur les textes fondamentaux de la coordination des transformatrices. Aussi la formation a permis de faire un toilettage des textes contribuant du coup à leur amélioration. Les principaux points ayant fait l'objet de révision ont été : le quorum, la fréquence et les conditions d'indisponibilité des membres pour la tenue des réunions du CA quant aux sessions sur la gestion/comptabilité, elles étaient adressées aux membres du comité de gestion et à la gérante du futur entrepôt de Kayes. Et comme impact, il faut signaler que les deux premiers niveaux de ce thème avaient été suivis par seulement deux (02) des participantes à savoir : la présidente et la commissaire aux comptes. Les trois sessions faites successivement, cela a facilité l'établissement des liens entre les documents du premier niveau et le compte d'exploitation et le bilan du niveau 2 d'une part et d'autre part l'élaboration de ces comptes de résultat. Aussi les membres du comité de gestion de l'entrepôt ont perçu la nécessité d'élaborer et d'utiliser les pièces justificatives, de remplir quotidien les différents cahiers, d'observer un montant pas trop élevé dans la caisse et le versement des montant important dans un compte en banque. Les participantes ont acquis des connaissances sur : l'enregistrement dans le bilan de la valeur résiduelle comptable des immobilisations en lieu et place de la valeur d'acquisition, celui du résultat

d'exploitation dans le bilan, les notions de passif et d'actif, l'utilisation du présentoir qui a d'ailleurs été une découverte pour toutes les participantes.

S'agissant de la session sur les techniques de commercialisation, outre l'amélioration des connaissances sur la typologie des marchés et des différents acteurs, le mécanisme de la fixation des prix par le mécanisme de l'offre et de la demande a été l'une des principales attractions mais surtout l'étude du marché comme étant une des activités indispensable dans la réussite des opérations de commercialisation.

La session sur les techniques de stockage/conservation des céréales a donné l'opportunité aux membres comité de gestion d'acquérir des connaissances sur : le calcul de la capacité de stockage d'une infrastructure, les techniques d'empilage (entreposage), le traitement préventif, l'inspection du magasin, l'utilisation des palettes, les techniques de contrôle, le choix du site et des techniques de construction d'une infrastructure de stockage et certains ennemis tels que la chaleur et l'humidité.

Enfin en ce qui concerne les sessions sur le crédit, elles ont permis aux membres des deux CA à définir et clarifier les notions couramment en matière de crédit. Ils ont dans leur majorité connue : les structures de financement et leurs conditionnalités, les conditions d'accès aux crédits pour leurs faïtières. Cette formation a servi de cadre de sensibilisation des responsables des deux faïtières sur leurs rôles dans la recherche de crédits. Elles ont à l'occasion pu mesurer toute l'importance de l'intermédiation que l'équipe technique de AMASSA fait avec les structures de financement pour faciliter leur accès aux crédits.

En conclusion, cette phase a été surtout marquée par la mise en place du comité de gestion, le recrutement de la gérante, la recherche et l'acquisition d'une parcelle devant servir à la construction de l'entrepôt et enfin la préparation du personnel en terme de renforcement des capacités préalables à une meilleure gestion des activités. Cet acquis devrait être prochainement consolidé et matérialisé par la construction de l'entrepôt et l'opérationnalisation afin de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire en région de Kayes comme souhaité.

#### **2.6.7. Appui aux UT de Bamako et le cercle de Kati par leur dotation en équipement et formation. AVS/France ;**

Le projet en question a pour objectif global d'améliorer la rentabilité économique des activités de transformation agroalimentaire réalisées par quatre associations féminines et contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les familles et dans le milieu environnant. Les résultats attendus sont :

- **Résultat 1** : Améliorer la qualité des produits à travers la mise en place d'une chaîne d'équipements
- **Résultat 2** : Augmenter les volumes de vente et les marges bénéficiaires grâce à la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires.

Au titre réalisations, la situation est la suivante :

##### **2.6.7.1. Activités liées au résultat 1 : Améliorer la qualité des produits à travers la mise en place d'une chaîne d'équipements**

En raison d'un retard observé dans la mobilisation du financement, sur les 4 associations retenues par le projet à savoir la coopérative Teneni de Moribabougou, Guana, la coopérative Damanda de Kamalen et l'association des veuves et orphelins de Djikoroni, 3 ont pu obtenir leur lot d'équipement en décembre 2009. La dotation de la dernière association (Guana) est reportée pour 2010 en fonction de la mobilisation du fonds par le partenaire AVS. Le lot d'équipements par association est ainsi composé ;

**Tableau N°7 : Récapitulatif des formations destinées aux femmes (programme AVS).**

Nombre	Matériels et équipements	Montant unitaire en FCFA	Total
1	Séchoir	125 000	125 000
1	Thermo-soudeuse	45 000	45 000
1	Balance	12 000	12 000
1	Bassine	20 000	20 000
1	Fûts	40 000	40 000
1	Seaux	6 000	6 000
1	Passoire	15 000	15 000
12	Tamis	1 000	12 000
1	Ecumoire	1 000	1 000
1	Etagère vitré	125 000	125 000

1	Etagère simple	90 000	90 000
1	Table de commercialisation	60 000	60 000
	<b>TOTAL</b>		<b>551 000</b>

Soit des équipements d'une valeur de 551.000 FCFA dont 20% remboursable selon les conditionnalités du partenaire, remboursements qui serviront à financer d'autres associations à l'avenir.

La dotation des associations en équipements étant réalisée en décembre 2009, les résultats liés à l'objectif 2 ne devront se faire qu'en 2010.

Il reconnaît tout de même qu'une nouvelle dynamique de partenariat s'est ouverte tant en équipant les associations que les modalités de la mise en œuvre (20% remboursable).

**2.6.7.2. Activités liées au résultat 2 :** Augmenter les volumes de vente et les marges bénéficiaires grâce à la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires.

Au titre réalisations, la situation est la suivante :

Les activités relatives à l'objectif spécifique 2 sont structurées autour de 2 actions :

- **La réalisation de 3 sessions de formation :**

Trois sessions de formation ont été réalisées à l'intention de 60 participantes soit 20 participantes par session. Les thèmes ont porté sur l'utilisation des équipements de transformation, les technologies alimentaires et procédés de transformation agroalimentaire, la gestion comptabilité 2 et le marketing. Ces sessions ont permis aux auditrices d'améliorer de façon significative leur activité de transformation et de commercialisation des produits fins.

- **Les appuis et conseils sur le site des associations.**

Outre les formations théoriques en salle, l'animatrice d'AMASSA a conseillé les membres des 4 associations sur leur site, sur le respect des règles d'hygiène, la résolution des problèmes d'emballage, le suivi de la qualité, les débouchés potentiels et la mise en relation avec les équipementiers.

**2.6.8. Programme d'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agroalimentaires locaux par les groupements de femmes et de jeunes au Mali et au Sénégal.- Volens/Coopération Belge.**

Ce programme a été initié depuis 2008 par l'ONG Belge VOLENS. Le programme est intitulé « Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits locaux pour les groupements de femmes et de jeunes. Il est mis en œuvre par 7 ONG du Mali et du Sénégal :

▪ **4 du Mali :**

Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires (AMASSA), Action Enfance Sahel (GAER Sahel), Association GUAMINA, et l'association pour le Développement et l'appui aux Communautés (ADAC), Bamako, Mali.

▪ **3 du Sénégal.**

**RECEC FD :** Réseau des caisses d'Épargne et de Crédits des Femmes pour le Développement ; l'association des femmes Groupements d'intérêts économiques de Yenne (AGICY) et la Fédération Nationale des Producteurs de Coton du Sénégal (FNPC), groupements de femmes et jeunes Misirah. Dép. Tambacounda.

**Objectif commun de l'action :** les membres des groupements assurent leurs besoins vitaux grâce à l'économie solidaire.

**Objectif spécifique de l'intervention de VOLENS**

Des organisations partenaires efficaces et fortes aident les groupements à assurer leurs besoins vitaux grâce à l'économie solidaire.

Démarré en 2008, l'année 2009 a été essentiellement marquée par des renforcements de capacités. Ainsi les réalisations suivantes dans le tableau ci-dessous ont été faites :

**Tableau N°8 : Récapitulatif des actions (formations et ateliers) destinées aux OP (programme Volens)**

Thèmes ou pays/zone visite	Structure/Format ou composition	Lieux et Date	Contenu	Enseignements tirés
Atelier régional en Afrique de l'Ouest.	Volens et organisations	Du 23 au 25 novembre à	Echange d'expériences	-Leçons des expériences ; - Apport du programme



	partenaires(OP).	Toubab Dialaw - Sénégal.	des OP dans le domaine de l'économie solidaire.	triennal Volens/Afou 2008_2010 ; -Analyse de la mise en œuvre du programme.
Formation en gestion d'entreprise	Gaoussou Coulibaly Guamina Bamako	9 – 14 novembre 2009 Centre du Secteur Privé Bamako - Mali	Notion d'entreprise, marketing, approvisionnement et calculs de coûts	Participants au nombre de 14 outillés à partir de solutions simples aux problèmes rencontrés pour mieux gérer les entreprises
Formation en gestion des activités génératrices de revenus.	IPD/AOS	Du 14 au 19 décembre 2009 à Ouagadougou -Burkina Faso.	- Rôle des agents de développement dans la promotion des organisations locales ; - Les techniques d'animation ; -Planification et programmation des activités ; - Elaboration d'un dossier de financement.	- Les notions de participation et d'implication des organisations aux actions de développement ; - L'élaboration et la tenue de documents de gestion des organisations locales. -Elaboration d'un plan d'actions et d'un programme d'activités ; - Montage de projets de développement.

Au titre de la participation aux sessions de formation, AMASSA a fait participer 2 de son personnel notamment l'assistant/gestionnaire et un animateur/terrain en raison de leur profil d'économiste, ceci dans le but d'une meilleure exploitation et optimale des compétences acquises.

**2.6.9 Programme Commission Européenne ONG, « Professionnalisation des organisations de base dans les filières céréales locales, pour améliorer leur contribution à la réduction de la pauvreté et de la faim au Mali », mis en œuvre par Amassa dans les régions de Mopti, Gao, Sikasso, Ségou et dans le district de Bamako.**

**Bénéficiaires finaux et groupes cibles**

Le projet concerne 362 OP (organisations paysannes de base) dont 25 % d'OP féminines et 60 UT (unités de transformation) : 15 minoteries (en milieu rural sur Koutiala) et 45 associations de Bamako.

Au niveau des OP, les bénéficiaires directs sont les producteurs et les membres des OP (environ 10.900 personnes, dont 7.600 en zone déficitaire). Au niveau micro-économique, le nombre de bénéficiaires indirects comprend les membres de la famille (10 en moyenne), soit environ 100.000 personnes. Les bénéficiaires indirects sont plus largement constitués par l'ensemble des populations rurales concernées.

Au niveau des UT féminines, le nombre de bénéficiaires est estimé à 500 personnes environ.

Les minoteries rurales sont constituées de producteurs de maïs (50 à 80 personnes par groupement), propriétaires des minoteries qu'ils approvisionnent en maïs brut à transformer. Le nombre de bénéficiaires directs des minoteries est estimé à 600 personnes.

Les bénéficiaires indirects du projet au niveau des transformateurs sont les familles, soit environ 11.000 personnes et plus largement les consommateurs urbains.

**2.6.9.1. Résultat 1 : L'approvisionnement des producteurs de Douentza en semences de qualité est amélioré par la mise en place et l'opérationnalisation d'un système adapté**

**Activité 1 : Mise en place d'un système d'approvisionnement en semences améliorées**

Au démarrage du programme début 2007, le projet a mis en place 30 banques de semences (BS) dans le cercle de Douentza (région de Mopti) pour faciliter l'approvisionnement des producteurs en semences de qualité. Au total, 100 tonnes de semences ont été distribuées aux producteurs.

En 2008 les opérations de reconstitution ont abouti à la collecte de 101 tonnes, sur 110 tonnes prévues à

l'échéance, soit 92%. Près de 2000 producteurs avaient exploité 8.630 ha.

Sur cette base ces quantités de semences ont été de nouveau distribuées aux producteurs.

#### **Action 1 : Les opérations de reconstitution des stocks distribués en 2008.**

Au démarrage de la campagne agricole 2008/2009 en juin 2008, les 101 tonnes de semences ont été distribuées ou vendue à 2.003 bénéficiaires. La reconstitution des stocks a abouti à la collecte, début 2009, de 83 tonnes de semence. Le taux de reconstitution a chuté (passant de 92% en 2008 à 83% en 2009) ce qui s'explique par les mauvais résultats de la campagne agricole, les difficultés de récupération des quantités à rembourser en nature auprès des producteurs, les enjeux des élections communales d'avril 2009 (certains candidats ont manqué de fermeté sur la nécessité de reconstituer les stocks).

#### **Action 2 : Les opérations de redistribution des stocks reconstitués en février 2009**

Pour la campagne 2009/2010 les distributions des 83 tonnes de semences ont débuté en juin 2009. Dans une commune, les comités de gestion des stocks ont opté pour la vente des semences compte tenu des difficultés rencontrées dans la récupération en nature. Ils ont ouvert des comptes bancaires au niveau de la BIM (Banque Internationale du Mali) à Douentza pour sécuriser l'argent. Après la récolte de 2009/2010 ils ont prévu de réapprovisionner les banques par l'achat des semences auprès du service semencier national entre février et mars 2010.

Au niveau d'autres communes, les comités de gestion ont opté pour l'octroi à crédit à un taux d'intérêt de 10%. Le délai de reconstitution a été fixé au 31 janvier 2010.

#### **Action 3 : Renforcement des capacités des membres des comités de gestion des BS**

##### **1 session en lobbying plaidoyer**

La formation s'est déroulée à Douentza, en mars, pour 23 participants. Il s'agit d'aider les responsables des banques dans leur démarche de sensibilisation des autorités sur leurs problèmes. Ce module donne aux responsables des banques de semences des connaissances pour pratiquer le plaidoyer.

Lors de cette formation, les auditeurs ont abordé les problèmes de déficit pluviométrique, d'insécurité semencière, de sous équipement des producteurs, le problème de recouvrement des crédits de semence en nature auprès des producteurs redevables, l'inexistence d'infrastructures adéquates de stockage et l'enclavement de leurs zones par rapport au reste du pays.

Suite à cette formation les responsables des banques de semences ont mis en place un comité de 5 membres pour réaliser une action de plaidoyer auprès des députés et du service de la météo en faveur des opérations du système des pluies provoquées comme solution au déficit pluviométrique.

Le comité a par ailleurs pour mandat de mener une réflexion sur la problématique des semences car les paysans de Douentza préfèrent les semences traditionnelles, malgré les efforts de la recherche. Le comité envisage de rechercher des financements pour réaliser des ateliers et une étude sur la problématique des semences. Afrique Verte et AMASSA accompagneront ce processus.

#### **Conclusion sur les banques de semences :**

L'opération banque de semence est une activité appréciée des producteurs, des responsables des comités de gestion et des responsables des collectivités locales. Après 3 années de fonctionnement, les comités de gestion ont capitalisé des expériences et devraient pérenniser cette activité. Aujourd'hui, suite au projet, presque toutes les communes de la zone ont mis dans leur PDSEC (Plan de Développement Social, Economique et Social) des volets d'appui à la filière semence.

#### **2.6.9.2. Résultat 2 : Les OP sont professionnalisées, ce qui régule l'approvisionnement**

##### **Activité 2: Renforcer les capacités des OP pour faciliter l'approvisionnement des zones déficitaires en céréales locales, à partir des excédents produits dans les zones agricoles**

##### **Action 1 : Développer les échanges de céréales locales entre zones excédentaires et déficitaires**

###### **Les 4 pré bourses (Mopti, Gao, Koutiala et Niono-Ségou).**

- La pré bourse de Mopti, en janvier, à Kora, a regroupé 42 participants : responsables d'OP gestionnaires des stocks de céréales de Bandiagara (8), Bankass (2) et de Koro (32).
- La pré bourse de la zone rizicole de Niono (région de Ségou), en janvier, a regroupé 34 producteurs de 25 OP et 4 représentants des services techniques.
- La pré bourse de Gao s'est déroulée au CIAF de Gao, en janvier, a réuni 32 personnes des OP de Gao et Bourem dont 3 femmes
- La pré bourse de Koutiala (région de Sikasso), en janvier, a enregistré la participation de 36

représentants des OP de Sikasso et Koutiala

Les offres ont été estimées au total à plus de 10.000 tonnes : près de 3.000 tonnes de mil, 300 tonnes de sorgho, 500 tonnes de maïs et plus de 6.000 tonnes de riz. Les demandes ont été faibles, à peine 1.000 tonnes au total : 300 tonnes de mil, 400 tonnes de maïs et 250 tonnes de riz.

L'offre est donc largement supérieure à la demande, suite au caractère excédentaire de la campagne.

### **Les mises en relation (organisation des bourses aux céréales)**

Différentes bourses aux céréales ont été réalisées et elles ont donné les résultats suivants :

#### **❖ La bourse de Niono dans la zone rizicole de l'Office du Niger**

Elle a été organisée à Niono en janvier et a enregistré la participation de 67 personnes (dont 22 femmes). Le volume des transactions entre les organisations de Kayes et Niono a été de 749,2 tonnes dont 349,2 tonnes de riz DP achées lors de la bourse et 400 tonnes ultérieurement. Le riz a été cédé au prix de 315 FCFA/kg rendu à Bamako pour les premières transactions et 330 FCFA ensuite.

#### **❖ La bourse nationale aux céréales de Ségou**

Comme décrit au chapitre « 2.6.1.2.2.4 Organisation d'une bourse nationale à Ségou » une bourse nationale a été organisée à Ségou. Au total, 3.578 tonnes de produits ont été écoulées pour une demande initiale de 6.659,5 tonnes : 54% des besoins exprimés ont été satisfaits.

#### **❖ La bourse de Koutiala dans la région de Sikasso**

En février, la bourse de Koutiala a été organisée pour 110 représentants d'OP de Mopti, Gao, Taboye, Bamako, Sikasso et Koutiala ainsi que des représentants des services techniques.

Les transactions se sont chiffrées à 2.639 tonnes de céréales pour une demande de 587 tonnes car 2.500 tonnes de céréales livrées par un commerçant de Koutiala n'ont pas été demandées initialement.

#### **❖ La bourse de Sévaré dans la région de Mopti**

La mini bourse de Mopti, en janvier à Sévaré, a été co-organisée pour la première fois par Amassa Afrique Verte Mali et l'association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) de Mopti dans le cadre de l'harmonisation des actions dans la région. Elle a enregistré la participation de 250 personnes dont 215 partenaires de Amassa et d'Afrique Verte et 35 partenaires de l'AOPP.

Les transactions pendant la bourse ont porté sur 719,7 tonnes dont 718 tonnes de mil et 1,7 tonne de riz importé pour une valeur de 110.450.500 FCFA.

Au-delà des bons résultats quantitatifs, les participants ont obtenu des informations sur la situation alimentaire de la région, les perspectives d'achat de céréales par l'OPAM pour la reconstitution du SNS grâce à des communications faites par le SAP, la DRA et l'OPAM. Ces exposés ont été très appréciés des participants car cela leur permet de mieux se positionner sur le marché agricole.

#### **❖ Les mises en relation en dehors du cadre formel des bourses.**

En dehors du cadre formel des bourses, AMASSA et Afrique Verte ont facilité des mises en relation qui ont abouti à la signature d'environ 27 contrats commerciaux pour 915,35 tonnes de céréales (259,3 tonnes de mil, 32,3 tonnes de sorgho, 9,7 tonnes de maïs grains et 614 tonnes de riz).

### **Conclusion sur les actions de commercialisation**

**Tableau N°9 : Cumul des transactions céréalières réalisées en 2009.**

<b>Actions de commercialisation</b>	<b>Quantités vendues en tonnes</b>	<b>%</b>
<b>Bourse de Niono, janvier</b>	749,2	9 %
<b>Bourse de Ségou, février</b>	3577,75	41 %
<b>Bourse de Koutiala, février</b>	2639,16	31 %
<b>Bourse de Mopti, janvier</b>	719,7	8 %
<b>Hors bourse</b>	915,35	11 %
<b>Total</b>	<b>8.601,16</b>	<b>100 %</b>

Les actions de commercialisation réalisées ont abouti en 2009 à des transactions se chiffrant autour de 8.600 tonnes de céréales. Ce volume est légèrement supérieur à celui de 2008 (8.491,42 tonnes).

### **Action 2 : Structurer et professionnaliser les OP**

Différentes formations ont été dispensées aux OP pour renforcer leurs capacités :

**Formations sur la structuration coopérative** : 3 sessions (Sévaré, Gao, Ségou) pour 74 personnes

**Formations en gestion comptabilité** : 7 sessions : 2 à Ségou et Niono ; 2 à Gao ; 2 à Bandiagara (Mopti) et 1 à Koutiala pour 178 personnes (166 hommes et 12 femmes).

**Formations sur les techniques de commercialisation et le marketing** : 3 sessions (Gao, Koutiala, Niono-Ségou) pour 75 participants (67 hommes et 8 femmes)

Les OP de Koutiala et de Mopti ont participé à un marché institutionnel du programme P4P « *Achats au service du progrès* » initié par le PAM dans 15 pays d'Afrique dont le Mali. Pour ce contrat institutionnel, les deux zones ont livré au PAM 95,35 tonnes (Koutiala : 35 tonnes et Koro-Mopti : 60,35 tonnes) dans de bonnes conditions et dans le respect strict du respect des procédures.

**Formations sur l'amélioration de la qualité des céréales (stockage et conservation)** : 3 sessions (Gao, Bandiagara, Ségou) pour 67 participants (64 hommes et 3 femmes).

**Accès et gestion des crédits** : 3 sessions (Gao, Koutiala, Ségou) pour 76 personnes dont 20 femmes responsables d'associations féminines, gestionnaires de stocks et qui ont eu des crédits.

**Formations des formateurs villageois** : 7 sessions : 2 à Ségou ; 1 à Mopti ; 1 à Koutiala et 3 à Gao. Fin 2008, on comptait 67 formateurs villageois opérationnels. En 2009, 7 sessions de formation ont été réalisées à Ségou, Mopti, Koutiala et Gao. Fin 2009, on compte 73 formateurs opérationnels.

#### **Conclusion sur les formations destinées aux OP :**

La formation des OP a concerné 6 thèmes en 2009, dispensés en 26 sessions, au profit de 585 personnes, dont 50 femmes

**Tableau N°10 : Récapitulatif des formations réalisées à l'intention des OP (2009).**

Thèmes	Nombre sessions	Participants			%
		Homme	Femme	Total	
<b>Gestion/comptabilité</b>	7	166	12	178	30 %
<b>Commercialisation /marketing</b>	3	67	8	75	13 %
<b>Structuration coopérative</b>	3	70	4	74	13 %
<b>Procédures accès &amp; gestion</b>	3	56	20	76	13 %
<b>Techniques de stockage</b>	3	64	3	67	11 %
<b>Formation des formateurs</b>	7	112	3	115	20 %
<b>Total Général OP</b>	26	535	50	585	100 %
<b>%</b>		<b>91 %</b>	<b>9 %</b>	<b>100 %</b>	

#### **Action 3 : Organiser des voyages d'études dans la sous région**

Du 23 au 29 mai, une délégation malienne de 6 personnes s'est rendue au Sénégal, pour un voyage d'échanges (3 producteurs de céréales sèches de Ségou, 2 producteurs de riz de la zone Office du Niger et l'animateur de la zone de Ségou). Les échanges ont porté sur la structuration et le plaidoyer développé par les producteurs du Sénégal à travers les grandes faitières comme le CNCR, l'ASPRODEB, la FONGS, la fédération des producteurs maraîchers de la zone de Niayes et le réseau APROVAL.

#### **Action 4 : Faciliter l'accès des OP aux services financiers**

##### **Intermédiation avec les institutions financières :**

Les animateurs ont réalisé des intermédiations avec les institutions financières, pour faciliter l'accès des OP aux crédits de commercialisation. Ce travail d'intermédiation a abouti aux résultats ci après :

- **Dans la région de Ségou :**
  - 7 OP ont obtenu des prêts de commercialisation auprès de la BNDA de Ségou (4) et de Niono (3) pour un montant global de 17.000.000 FCFA, à un taux de 12 % /an ;
  - Le groupement « Jèka Feré » de Niono a obtenu une subvention de 7.000.000 FCFA auprès de l'AFD pour un appui à la commercialisation et la promotion du riz.
- **Dans la région de Mopti :**

L'accès des structures paysannes aux crédits reste l'une des problématiques les plus importantes. En effet, malgré la présence de nombreuses institutions de financement et les informations données par l'animateur sur l'accès aux crédits, les OP sont restées en marge du système bancaire car les taux d'intérêt sont jugés très élevés, elles ne peuvent pas apporter la part de fonds propres ou la caution exigée ou il existe une absence de consensus au sein des OP.

Malgré la non utilisation du crédit bancaire par les OP, suite à la sensibilisation de l'animateur, 10 BS ont

ouvert des comptes d'épargne à la BIM SA à Douentza, 8 OP dont 6 à Bandiagara et 2 à Koro ont des comptes de dépôt à vue dans des caisses villageoises d'épargne et de crédit. Sur ces OP, 9 ont obtenu des financements pour un total de 12.000.000 FCFA, avec des taux variant de 10 à 12%/an.

▪ **Dans la zone de Gao :**

Une quinzaine d'OP avaient constitué en 2008 leur dossier et les avaient déposés à la BNDA pour obtenir des crédits pour la campagne de commercialisation 2008/2009. Mais ces demandes n'ont pas abouti pour diverses raisons (manque de caution de garantie de la part des OP, découragement de certaines OP suite aux délais d'instruction des dossiers). Malgré cet échec, 5 OP ont de nouveau déposé leur dossier à la BNDA pour la campagne 2009/2010 pour un montant global de 8 millions. Sur ces 5 dossiers, 2 OP ont obtenu un accord de la BNDA pour un montant total de 1.800.000 FCFA (l'association féminine « koydjiné » qui a bénéficié de 800.000 FCFA et de l'OP de « Koïra Faaba » pour 1.000.000 FCFA à un taux de 12.5%). L'échéance est en septembre 2010.

▪ **Dans la zone de Koutiala :**

L'animatrice a aidé les OP à accéder au crédit de commercialisation : 3 OP ont obtenu des financements (6.450.000 FCFA auprès de la caisse Kafô jiguineu au taux de 10% et de la BNDA au taux de 11%).

**Au total**, les financements accordés aux OP grâce au projet s'élèvent à 44.250.000 FCFA dont :

- 37.250.000 FCFA en crédit (6.450.000 FCFA dans la zone de Koutiala, 17.000.000 FCFA sur Ségou, 12.000.000 FCFA sur Mopti et 1.800.000 FCFA dans la zone de Gao)
- 7.000.000 FCFA en subvention dans la zone de Niono.

Afin d'aboutir à de bons taux de remboursement, les animateurs ont donné des appuis et conseils conséquents aux responsables d'OP pour une meilleure gestion des crédits.

**Action 5 : Mettre en place un dispositif de capitalisation et d'information permanente des OP**

Dans le cadre de la capitalisation et de l'information, Afrique Verte et AMASSA ont développé de nombreuses initiatives : bulletins mensuels d'information sur les prix des céréales et trimestriel sur les activités, livret d'information sur les législations ou sur les coûts de transport, collaborations avec les radios locales. Par ailleurs, les CIAF (Centre d'information, d'animation et de formation) permettent aux opérateurs de trouver des conseils ou des informations commerciales.

**L'information des OP par les radios de proximité et les médias nationaux**

Pour informer les OP sur les activités, les animateurs utilisent différentes radios locales qui leur ont aussi permis de participer à des débats. Le Président et le Coordinateur de AMASSA ont animé une émission sur l'ORTM « Point de rencontre » qui passe tous les samedis de 11 à 12 h. L'émission, axée sur les notions de sécurité et de souveraineté alimentaires, a enregistré un grand succès puisqu'elle a été rediffusée au moins 4 fois à la demande du public sur toute l'étendue du territoire national.

**2.6.9.3. Résultat 3 : Un système adapté de prévention des crises alimentaires est développé avec les principaux acteurs et est opérationnel dans les zones d'intervention du projet.**

**Activité 3 : Mise en place d'un système de prévention et de gestion des crises autour d'un dispositif rapide de collecte d'information, d'analyse et d'approvisionnement en céréales**

Dans le cadre de la prévention des crises alimentaires, le projet avait mis en place en 2007 un stock de 100 tonnes de mil au niveau de 15 OP (10 OP dans la région de Gao et 5 OP dans la région de Mopti). En 2009, le projet a mis en place de nouveaux stocks (50 tonnes de mil pour Gao et Mopti).

**Action 1 : Suivi des stocks**

**Suivi des stocks de sécurité dans la région de Gao**

En 2007, le projet avait placé 50 tonnes de mil auprès de 10 OP de la région de Gao. En 2008, les OP ont fait de 1 à 6 rotations. Fin 2008, les 10 OP avaient pu constituer et vendre 149,5 tonnes de mil.

Depuis 2008, le prix des céréales a flambé au niveau national et mondial. Sur le marché de Gao, le prix du mil a oscillé entre 18.000 et 22.000 FCFA le sac de 100 kg. En 2009, suite à la mauvaise campagne agricole, le projet a positionné un complément de stock de prévention dans 5 villages (2 anciens et 3 nouveaux). Chaque village a reçu 5 tonnes soit au total 25 tonnes.

Sur les 10 OP ayant reçu un stock en 2007, la situation est en nette évolution pour 8 villages, mais 2 villages ont rencontré des problèmes de gestion (Baria et la BC centrale de Taboye). Néanmoins, les comptes d'exploitation de cette action montrent que les OP ont su gérer ces fonds dans leur globalité et satisfaire l'approvisionnement de leur village durant cette année.

### **Suivi des stocks de sécurité dans la région de Mopti**

En 2009, la situation alimentaire de la région de Mopti a été jugée satisfaisante dans l'ensemble. Toutefois, 9 communes dont 4 dans la zone d'intervention (cercle de Bandiagara) ont été classées en difficulté alimentaire par le SAP. Les missions d'appui conseil auprès des OP dans ces 4 communes ont permis à l'animateur de constater la vulnérabilité particulière de 3 villages qui ont donc été retenus pour bénéficier de 25 tonnes de mil, sur le stock de prévention et de gestion des crises alimentaires.

L'action a été suivie : pour les 5 villages ayant bénéficié de 50 tonnes de mil en 2007, le volume des transactions réalisées a porté sur 107,8 tonnes, grâce aux différentes rotations ; pour les 3 nouveaux villages, le volume des transactions se monte à 61,6 tonnes de mil.

**Au total**, les transactions céréalieres des OP, grâce aux rotations, ont porté sur 169,4 tonnes en 2009

La constitution de stocks par les villages bénéficiaires a permis d'instaurer la sérénité et la quiétude. Les populations ont eu accès à la céréale de base le mil, dans des conditions acceptables (gain de temps, d'énergie, prix abordable).

La disponibilité des céréales dans les villages a limité le départ des bras valides à l'exode rural. Elle a consolidé les rapports de bon voisinage entre les villages bénéficiaires des stocks de prévention et de gestion des crises alimentaires et d'autres villages non bénéficiaires.

De l'avis des populations, les stocks de prévention et de gestion des crises alimentaires répondent à leurs besoins réels. Ils contribuent à la constitution d'un fonds de roulement pour l'approvisionnement des populations en céréales dans une perspective d'autonomie financière et ils renforcent la promotion des activités génératrices de revenus menées par les femmes membres des OP.

#### **Action 2 : Promouvoir les AGR, opportunités de micro et petites entreprises rurales**

Lors de la mise en place des stocks de prévention, le projet a signé avec les OP bénéficiaires des protocoles de gestion. **L'une des** dispositions de ce protocole stipule que les OP doivent mettre à la disposition des associations féminines des financements afin qu'elles réalisent des AGR.

##### **▪ AGR réalisées par les associations féminines dans la région de Gao :**

Dans la région de Gao, 3 associations féminines ont réalisé des AGR à partir des bénéfices réalisés par les OP sur les stocks de prévention :

Les femmes de Tianamé ont reçu 60 000 FCFA de l'OP pour réaliser des AGR (achat vente de céréales et petit commerce) et ont pu obtenir un résultat de 35 525 FCFA.

Les femmes de Baringouma (avec 200 000 FCFA) et Tchirissoro (avec 50 000 FCFA) ont réalisé en 2009 des achats et vente de riz local. Au 31 décembre 2009, le résultat était de 82 500 FCFA pour Baringouma et 32 500 FCFA pour Tchirissoro.

##### **▪ AGR réalisées par les associations féminines dans la région de Mopti :**

Les AGR des femmes ont été axées dans la région de Mopti sur le crédit individuel et le petit commerce de denrées de première nécessité. Les OP de Dianou, Tendely, Koundougou et Tuol ont donné respectivement 120 000 FCFA, 100 000 FCFA, 130 000 FCFA, et 120 000 FCFA aux femmes pour la promotion des AGR. Ces OP ont prélevé les montants sur le capital remboursable sans intérêt.

Les associations féminines de Dianou (42 membres) et de Tendely (40 membres) ont opté pour le crédit individuel rotatif entre les membres au taux d'intérêt de 10% par trimestre. Ce système a généré des intérêts pendant les 4 trimestres de l'année, pour chaque association féminine.

Les femmes membres des OP de Koundougou et de Tuol ont réalisé respectivement 25 000 FCFA et 30 000 FCFA de bénéfice à partir des activités de petit commerce.

Pour garantir la pérennité des activités liées à la prévention et gestion des stocks de sécurité alimentaire et la promotion des AGR, l'animateur a exigé de toutes les OP de déposer les fonds dans une institution de leur choix avant de nouveaux achats, conformément au protocole de gestion.

#### **2.6.9.4. Résultat 4 : La disponibilité en produits céréaliers transformés est assurée dans les centres de consommation, par l'introduction d'actions qui visent à améliorer la valeur ajoutée**

Afrique Verte et AMASSA soutiennent les associations féminines transformant les céréales locales à Bamako et les minoteries rurales de la zone CMDT au Mali sud. Le projet valorise les céréales locales et procure des débouchés (donc des revenus) aux producteurs. Il professionnalise les transformateurs qui mettent sur le marché des produits de meilleure qualité, répondant à une demande croissante des populations, en zone urbaine, périurbaine et rurale.

#### **Activité 4 : Former et faciliter l'équipement des organisations pour la transformation**

##### **Action 1 : Renforcer la structuration des UT et minoteries**

Suite aux appuis des animatrices de Bamako et Koutiala toutes les structures, à l'exception de 5 minoteries de Koutiala, disposent de statuts de coopérative ; elles tiennent régulièrement leurs réunions statutaires. Les deux unions de Bamako et Koutiala s'impliquent de plus en plus dans la promotion des activités de transformation des associations membres.

##### **Action 2 : Renforcer les capacités professionnelles des transformateurs**

Pour le renforcement professionnel des UT et minoteries, les formations suivantes ont été réalisées :

**Technologies alimentaires et procédés de transformation agroalimentaire** : 2 sessions à Koutiala pour 48 participants (10 hommes et 38 femmes).

**Techniques de commercialisation et en marketing** : 3 sessions : 2 à Bamako et 1 à Koutiala pour 81 responsables d'UT et de minoteries (dont 5 hommes).

**Gestion comptabilité** : 4 sessions : 2 à Bamako et 2 à Koutiala, pour 110 personnes (dont 16 hommes).

**Recyclage alphabétisation** : 2 sessions : 1 à Bamako et 1 à Koutiala, pour 40 participants (dont 5 hommes).

**Les formations des formateurs** : 3 sessions : 1 à Bamako et 2 à Koutiala, pour 47 participants (25 formatrices à Bamako ; 4 formateurs et 7 formatrices de la zone de Koutiala).

**Stockage conservation** : 2 sessions : 1 à Bamako et 1 à Koutiala, pour 60 participants dont 21 hommes.

**Lobbying plaidoyer** : 1 session à Koutiala, pour 30 participants (5 responsables des minoteries et 20 formatrices).

##### **Action 3 : Faciliter l'accès des transformateurs aux services financiers adaptés**

Le projet n'a pas réalisé de formation spécifique en 2009 mais les animatrices de Bamako et Koutiala ont réalisé des missions d'appui et de conseil auprès des UT afin de les aider à mieux gérer les crédits. Dans la zone de Bamako, ces appuis ont permis d'améliorer le taux de recouvrement des crédits contractés auprès de la caisse Jigiyaso ba pour atteindre 97%.

Dans la zone de Koutiala toutes les UT qui ont pu bénéficier des crédits ont remboursé à 100%.

#### **Démarches et intermédiations auprès des institutions financières**

##### **❖ Partenariat avec la caisse Jigiyaso Ba à Bamako**

Sur d'anciens financements, début 2009, seules 8 UT sur 20 avaient remboursé la totalité des crédits. Les 12 autres UT étaient en impayé de l'ordre de 60%. Suite à ce constat, Afrique Verte, AMASSA, Jigiyaso ba et la Fondation Stromme ont tenu des réunions qui ont abouti au rééchelonnement des prêts sur 6 mois. Au 31 décembre 2009 le taux de remboursement était de l'ordre de 97%. L'amélioration du taux de recouvrement a été largement due aux actions de sensibilisation réalisées par les animatrices. Suite aux nouvelles orientations de la Fondation Stromme, le fonds de garantie va passer dans le portefeuille de la caisse Jigiyaso ba qui définira les nouvelles conditions d'accès à partir de 2010.

##### **❖ Intermédiation entre les associations et d'autres institutions**

Grâce aux intermédiations, certaines associations ont pu obtenir des financements ou des dons en nature auprès d'institutions :

Au total, il a été obtenu 21.000.000 FCFA pour les UT et minoteries de Koutiala (achats de matière première) et une subvention de 9.000.000 FCFA pour les UT de Bamako (équipements).

Parallèlement, AMASSA a contacté en 2009 la caisse « layidu wari » de Bamako pour le financement des UT. Au 31 décembre, cette caisse avait donné son accord de principe pour le financement d'une dizaine d'UT, à condition qu'AMASSA donne sa caution morale en garantie. Ce futur partenariat devrait aboutir en 2010 à des financements conséquents pour les UT de Bamako.

##### **Action 4 : Promouvoir la commercialisation et la consommation des produits transformés**

##### **Participation des transformateurs à la FIARA de Dakar 2009**

Dans le cadre de la promotion des produits transformés, le projet a facilité la participation de 18 transformateurs du Mali à la FIARA, en avril 2009.

Les UT de Bamako ont écoulé plus de 5 tonnes de produits pour 4.000.000 FCFA ; les participantes de Kayes ont exposé les produits de 16 UT (environ 3 tonnes dont 2,787 tonnes commercialisées pour

1.543.250 FCFA) ; les délégués de Koutiala ont pu vendre environ 1 tonne pour près de 980.000 FCFA.

Le cumul des ventes réalisées des transformatrices à la FIARA de Dakar s'élève à 6.543.250 FCFA.

Outre les transactions commerciales, les participants ont échangé avec diverses structures du Sénégal, du Bénin, de la Guinée Conakry, du Burkina, de la Gambie, du Tchad et du Niger sur la transformation et la commercialisation : questions d'emballage, procédés de transformation, hygiène, marketing et questions relatives à la structuration. Ces échanges ont permis aux transformateurs de la zone de tirer des enseignements qui contribueront à améliorer le fonctionnement de leurs unités de transformation.

#### **Participation des transformatrices du Mali aux JAAL de Ouagadougou :**

Une délégation de 5 transformatrices du Mali a participé aux Journées Agroalimentaires de Ouagadougou qui se sont déroulées du 27 novembre au 6 décembre.

Différentes gammes de produits transformés ont été exposés : mangues séchées, échalotes séchées, djouka précuit, fonio précuit, couscous de riz aux fines herbes, brisures, farines potassiques et acidulées. A l'issue de ces journées, les transformatrices partenaires de AMASSA ont obtenu 3 prix.

Les associations du Mali ont vendu lors de cette foire environ 450 kg pour 562.500 FCFA. De plus, les JAAL ont permis aux maliennes de nouer des relations d'affaire avec des équipementiers, des sociétés d'emballages et des unités Burkinabé pour des échanges d'expériences.

#### **Participation des associations aux bourses aux céréales**

Pour faciliter l'accès aux matières premières, le projet a favorisé la participation des UT aux bourses ce qui leur a permis de s'approvisionner en céréales brutes de bonne qualité. Ainsi, les UT et minoteries ont acheté près de 100 tonnes de céréales (mil, sorgho, fonio et riz) au titre de l'année 2009.

#### **Les ventes dans les alimentations et épiceries et diverses mises en relation**

Pour aider les UT à mieux écouler leurs produits et fidéliser la clientèle, les bénéficiaires du projet poursuivent leurs investigations auprès des supermarchés des centres urbains et de l'association des consommateurs, pour réaliser des campagnes de sensibilisation.

En 2009, sur Bamako, les UT ont placé des produits auprès d'une dizaine d'alimentations, épiceries, personnel de certains services centraux et ONG de Bamako. Ces partenariats commerciaux ont abouti à la commercialisation d'environ 25 tonnes de produits transformés.

Sur Koutiala, outre les ventes dans les alimentations, l'animatrice d'AMASSA a mis en relation les transformateurs avec certains opérateurs ou institutions, ce qui a abouti à 35 tonnes de ventes.

Le total des transactions suite à ces contacts est de 60 tonnes pour les UT de Bamako et Koutiala.

#### **Action 5 : Mettre en place un dispositif adéquat d'information des bénéficiaires**

Outre les bulletins et outils pédagogiques diffusés, les animatrices de Bamako et Koutiala ont organisé des séances d'information avec les transformatrices en vue de les informer sur divers aspects :

- Avec l'ANSSA (Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire des Aliments), sur les conditions d'obtention des documents d'autorisation de mise en marché des produits agroalimentaires locaux. En effet, l'ANSSA va appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la loi portant sur la mise en mise en marché des produits qui stipule que les transformatrices sont obligées d'acquiescer une autorisation de mise en marché des produits afin de pouvoir les commercialiser. Cette autorisation passe par le contrôle de qualité (en laboratoire) et une inspection des emballages. Par conséquent, les UT doivent se conformer à ces nouvelles dispositions qui garantissent des produits sains et de qualité. Cette autorisation génère donc des coûts (notamment l'analyse des produits en laboratoire) et certaines associations éprouveront des difficultés pour y faire face.
- Avec les banques et les caisses d'épargne sur les modalités d'accès et de gestion des crédits.
- Avec les équipementiers notamment les fournisseurs des séchoirs (à gaz, solaire...), sur les coûts et les modalités d'utilisation.

#### **Conclusion sur le programme d'appui à la transformation**

- **Dans le domaine de la formation des responsables d'UT et des minoteries:**

Le programme 2009 a permis de réaliser 17 sessions de formation qui ont enregistré la participation de 411 participants (70 hommes et 341 femmes) sur sept thèmes.

- **Dans le domaine de l'accès aux crédits**

Les appuis du projet en matière de facilitation des crédits ont permis de mobiliser en 2009, près de

40



30.000.000 FCFA dans les zones de Bamako et Koutiala (crédit ou subvention). Avec cette enveloppe, les bénéficiaires ont pu régler différents problèmes auxquels elles étaient confrontées : achats d'emballage, approvisionnements en matière première, acquisition d'équipements....

Les activités de suivi réalisées par les animatrices permettent de conseiller les associations, afin de gérer au mieux ces montants.

#### **2.6.9.5. Résultat 5 : Les capacités d'intervention institutionnelles et techniques d'AMASSA sont renforcées**

##### **Activité 5 : Renforcer les capacités techniques et organisationnelles de AMASSA**

###### **Action 1 : Renforcer les capacités organisationnelles de AMASSA**

Du 5 au 14 juin, une formation a été organisée à l'intention des membres de AMASSA à Bamako, sur le thème « renforcement des capacités organisationnelles des membres de AMASSA ». Elle a été animée par le bureau d'études SEN-INGENIERIE CONSULT Mali et elle a regroupé les membres de AMASSA et l'équipe technique (21 participants : 17 du CA et 5 salariés).

La formation avait pour objectifs principaux de relire les statuts de AMASSA ; d'analyser les relations entre les membres du CA et les membres de l'équipe technique ; de préciser les rôles et fonctions des OP et associations et les besoins, domaines et stratégies de renforcement des capacités des OP.

De plus, le président du CA de AMASSA a clôturé cette formation par un exposé de clarification sur les concepts de sécurité et de souveraineté alimentaires.

###### **Action 2 : Renforcer les capacités techniques de AMASSA**

###### **Formation des Formateurs de AMASSA sur les outils d'appui aux entreprises jeunes :**

L'objectif était de former les agents afin qu'ils puissent acquérir des compétences en matière d'appui aux jeunes décidés de créer des entreprises collectives. Les aspects développés étaient structurés autour du processus de réalisation d'un projet de formation et comment réussir la formation (relation contractuelle, profil du formateur, méthodologie de formation, l'organisation du service et la promotion de service).

###### **Formation des agents sur les outils ESOKO / ATP :**

12 animateurs ont participé à la formation organisée par ATP, partenaire de AMASSA en matière de diffusion de l'information commerciale à l'intention des opérateurs céréaliers.

###### **Formation des agents sur les méthodes de collecte des données terrain (enquêtes ménages....)**

Dans le but d'aider les petits agriculteurs et surtout les femmes à tirer le maximum de bénéfice de leur production, accéder au marché, augmenter leur production et leur revenu, donc à lutter contre les causes profondes de la pauvreté, le PAM a lancé une nouvelle initiative P4P « *Achats au service du progrès* » dans 21 pays (15 en Afrique) dont le Mali. Pour mesurer l'impact du programme, le PAM a prévu la réalisation d'enquêtes à la base. Pour ce faire, une formation a été organisée à l'intention de 30 enquêteurs et superviseurs (dont 4 femmes). Deux agents de AMASSA (Koutiala et Mopti) ont participé à ces formations. Les enquêteurs formés ont aussi travaillé sous la supervision de AMASSA.

###### **Formation des formateurs de AMASSA sur le stockage et la commercialisation**

Une formation des formateurs de AMASSA s'est déroulée dans le cadre du programme P4P du PAM, en 2 étapes et sur 2 thèmes : le stockage et le contrôle de qualité et la commercialisation des produits.

18 auditeurs dont 6 femmes de structures partenaires ont participé (dont 3 agents de AMASSA). Les femmes de Misola et la coopérative de Kabaré ont également participé à cette formation. L'objectif était de faire connaître les normes et qualités recherchées par le PAM pour l'achat des céréales en vue d'une bonne restitution aux OP participantes au P4P.

###### **Formation des agents de AMASSA sur l'utilisation de l'approche VALUEKINS.**

Deux agents de AMASSA ont participé à une formation sur les chaînes de valeur du riz gambiaka, étuvé et brisures. La session, organisée par le PASSIP/GTZ, était basée sur l'approche ValueLinks.

**2.6.10 Appui institutionnel à Afrique Verte *international* pour la mise en œuvre d'un programme de valorisation de la filière céréales au Sahel (2007-2009)- Mali- Niger – Burkina- Financement MAE France. Demandeur : Afrique Verte Partenaires : AcSSA-Niger, APROSSA- Burkina, AMASSA- Mali.**

Ce programme vise différents objectifs qui sont les suivants :

**Objectif 1 : Nourrir les villes avec les céréales locales**

La croissance urbaine est forte au Sahel, elle s'accompagne d'une évolution du mode de vie qui entraîne des modifications des habitudes alimentaires : les femmes, souvent occupées hors du foyer, n'ont plus le temps de préparer les plats traditionnels à partir des céréales locales brutes (il faut plus de 4 heures de préparation pour réaliser un plat de céréales locales, à partir des céréales brutes). L'offre en céréales locales prêtes à consommer étant limitée, la consommation de produits importés se développe au détriment des producteurs céréaliers locaux.

En milieu urbain, Afrique Verte accompagne les groupements féminins spécialisés dans la transformation agroalimentaire pour satisfaire la demande des consommateurs en céréales locales prêtes à l'emploi, de qualité. L'action contribue à apporter une valeur ajoutée, à regagner des parts de marché intérieur et à développer les débouchés des producteurs.

**Objectif 2 : Répondre à la demande des groupements ruraux**

La production céréalière est hétérogène dans les pays sahéliens, dans l'espace et dans le temps. Les prix des céréales sont fluctuants, en fonction de facteurs variés.

Le marché doit être régulé. Ceci repose, entre autres, sur un renforcement des opérateurs de la filière. Afrique Verte accompagne les organisations rurales de base (groupements de producteurs dans les zones agricoles ou structures d'approvisionnement dans les zones déficitaires) et un petit réseau de commerçants afin d'approvisionner à prix juste, grâce aux économies d'échelle, les populations rurales des zones déficitaires pour améliorer la sécurité alimentaire.

**Objectif 3 : Renforcer la vision sous régionale de la filière**

La problématique de la sécurité alimentaire est sous-régionale ; les pays sahéliens enclavés sont confrontés aux mêmes difficultés. Les dirigeants en sont conscients ; différents organismes travaillent sur cette problématique à l'échelle sous-régionale (CEDEAO, UEMOA, CILSS...).

Afrique Verte, de sa création en 1990 à 2005 (date de constitution des associations nationales), a également construit une réflexion sous régionale. Différents documents produits par l'association en témoignent : capitalisation de 15 ans d'expériences, bulletin d'information « Point situation alimentaire », fiche documentaire sur la « crise alimentaire de 2008 », outils pédagogiques pour les opérateurs...

La constitution d'associations nationales a permis l'appropriation du projet politique d'Afrique Verte par la société civile des trois pays concernés. Mais cette réforme institutionnelle ne doit pas entraîner la dispersion des efforts et de la capitalisation, elle doit au contraire permettre de constituer un réseau plus fort, capable de développer des services au bénéfice du groupe. C'est pourquoi les quatre associations : Afrique Verte, AcSSA, AMASSA, APROSSA se sont fédérées au sein d'Afrique Verte International, ainsi chaque structure peut profiter des compétences des autres et la réflexion se poursuit à l'échelle sous régionale.

***Hormis l'organisation d'une bourse internationale à Ouagadougou, les résultats obtenus par rapport aux différents objectifs .sont traités au niveau des différents programmes.***

○ ***La bourse internationale de Ouagadougou***

La bourse internationale de Ouagadougou a été organisée les 3 et 4 décembre, sous l'égide d'Afrique Verte Internationale qui regroupe Afrique Verte, AcSSA, AMASSA et APROSSA.

Elle a regroupé plus de 180 acteurs céréaliers de 8 pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina, Cote d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger. Elle a rassemblé des représentants d'OP faïtières et de base, d'Interprofessions agricoles, d'associations, d'Unités de Transformation Agro-alimentaire, d'organisations de commerçants et de transporteurs, etc.

Etaient présents également les décideurs politiques, les services techniques, les partenaires techniques et financiers (Union Européenne, Coopération française, projet ATP et OXFAM). Les équipes techniques et membres des Conseils d'administration d'Afrique Verte, AcSSA, AMASSA et APROSSA ont animé les différentes séquences de la bourse internationale.

## La présentation des offres de vente et d'achat

### Synthèse des offres de vente par pays et par spéculation

OFFRES DE VENTES _____ QUANTITE EN TONNES								
Pays	Céréales	Légumineuse	Echalotte Oignon	Produits Transformés	Produits Cueillette	semences	Total général	%
Benin	34 000,00	700,00					34 700,00	56%
Burkina Faso	7 775,90	2 156,00		39,00	43,00		10 013,90	16%
Ghana				205,00			205,00	0,3%
Mali	12 250,00	2 590,00	500,00	225,00		0,50	15 565,50	25%
Niger	70,00	550,00	500,00			0,01	1 120,01	2%
<b>Total général</b>	<b>54 095,90</b>	<b>5 996,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>469,00</b>	<b>43,00</b>	<b>0,51</b>	<b>61 604,41</b>	<b>100%</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>87,81%</b>	<b>9,73%</b>	<b>1,62%</b>	<b>0,76%</b>	<b>0,07%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100%</b>	

N.B : le Ghana et le Mali ont également fait des offres de vente de bovins respectivement de 400 têtes chacun, soit au total 800 têtes proposées,

Le Bénin a fait les propositions les plus importantes, suivi du Mali puis du Burkina.

Les céréales comptent pour 88% des offres de vente totales. Les légumineuses représentent 10% ; l'oignon, 2% ; les produits transformés 1% et les produits de cueillette 0,07% des offres de vente. Quant aux semences, l'offre est presque insignifiante par rapport aux autres spéculations.

### Synthèse des offres d'achats par pays et par spéculation

Le Niger a demandé les quantités de céréales les plus importantes, suivi du Burkina et du Mali.

La répartition des offres d'achat en fonction des catégories de produits agricoles donne les pourcentages suivants : 91,80% pour les céréales et 8,20% pour les légumineuses.

En conclusion, les offres de vente sont plus élevées que les offres d'achat. Le Benin propose plus de 60% des céréales offertes, ce qui en dit long sur l'allure de la campagne agricole qui n'a pas été très fastes pour les pays sahéliens (Niger, Burkina, Mali), premiers demandeurs lors de cette bourse.

OFFRES D'ACHATS _____ QUANTITE EN TONNES								
Pays	Céréales	Légumineuse	Echalotte Oignon	Produits Transformés	Produits Cueillette	semences	Total général	%
Benin							-	0%
Burkina Faso	1 279,10						1 279,10	25%
Ghana							-	0,0%
Mali		420,00					420,00	8%
Niger	3 420,00						3 420,00	67%
<b>Total général</b>	<b>4 699,10</b>	<b>420,00</b>					<b>5 119,10</b>	<b>100%</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>91,80%</b>	<b>8,20%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100%</b>	

### Contrats signés

Suite aux ateliers de négociation, 25 contrats ont été signés portant sur 11.467,8 tonnes de céréales. Les céréales qui ont fait l'objet de contrats sont essentiellement le mil, le sorgho et le maïs. Les signataires des contrats sont des commerçants, des Organisations Paysannes et transformatrices.

Les négociations ont abouti à la signature de 11.467,8 tonnes toutes spéculations confondues, soit plus du double que les offres d'achats annoncées. Cela prouve que les négociations ont été bien animées par l'équipe technique.

Vendeurs (en tonnes)		Acheteurs (en tonnes)	
Burkina	6.657,8	Burkina	3.184
Bénin	4.100		
Mali	700		
Niger	10	Niger	8.283,8

Spéculations (en tonnes)	
Maïs	10.401,2
Sorgho	662
Mil	404,6

### Les conférences et panels au cours de la bourse

Deux conférences et deux panels ont été animés pendant la bourse internationale pour informer les participants sur des thématiques d'actualité et susciter des débats et réflexions sur l'état des politiques agricoles et la prise en compte des besoins des acteurs céréaliers au niveau sous-régional :

**Conférence 1** : Stratégie d'appui de la CEDEAO à la dynamisation des filières agro-alimentaires et dispositif d'appui au commerce sous régional animé par ATP.

**Panel 1** : Stratégie de positionnement des produits transformés sur les marchés au plan local et sous régional : canaux de distribution, prix, conditions de vente, le e-commerce animé par SICAREX, ATP, ESOKO et Campagne justice économique animé par OXFAM Intermon.

**Conférence 2** : Politique des accords commerciaux et leur impact sur la crise alimentaire : cas du TEC dans l'espace UEMOA et CEDEAO, animé par le Ministère du Commerce.

**Panel 2** : La co-entreprise : concepts et principes fondamentaux, animé par INTERFACE.

### Conclusion

La bourse internationale s'est bien déroulée dans l'ensemble. Les engagements pris par les acteurs sur 11.604,9 tonnes de céréales sont la preuve qu'elle est d'une utilité certaine et qu'il est possible de travailler à la base sur l'intégration sous régionale. Les acteurs, contents de leur participation, se sont donnés des délais fermes à travers des contrats écrits pour la réalisation des transactions. De plus, cette bourse aura permis l'élargissement des partenariats entre acteurs de la sous région, ce qui contribue à davantage diminuer leur isolement.

*Les transactions céréaliers réalisées au cours de 2009 par les organisations paysannes ont connu une légère augmentation par rapport à 2008 où les volumes traités étaient de 6.801,7 tonnes contre 8.104,8 tonnes pour 2009, soit une augmentation de 1.303,1 (19,16%). Il faut signaler que ces chiffres concernent seulement les transactions courantes et les bourses ordinaires, pas la bourse internationale*

### 2.6.11. Programme de mise en place des banques de semences dans la zone de Douentza- CG Essonne :

Financé par le CG Essonne d'abord en 2005, ensuite en 2006 en vue d'optimiser les remboursements et de créer un réseau opérationnel de banques semencières, l'extension a de nouvelles communes avec un financement de la CE en 2007 et enfin par CG Essonne en 2009 initialement pour renforcer les 30 nouvelles banques de semences des trois communes de Dianwely, Koubewel Koundia et Petaka et sur la formation de 12 producteurs semenciers. Ce programme est juridiquement porté par Afrique Verte mais il est mis en œuvre par AMASSA. Les groupes cibles qui ont été finalement retenus par le Conseil de Cercle de Douentza ont les suivants : les communes de Danwely, Dallah et Gandamia. Ainsi en 2009, les résultats suivants étaient attendus de ce projet :

- Appui à la professionnalisation des organisations paysannes impliquées dans la gestion des banques de semences à travers un programme d'appuis-conseils et de formations professionnelles, pour que les banques de semences soient viables et pérennes.
- Appui à la promotion semencière à travers la mise en place de producteurs semenciers.
- Appui conseil aux comités de gestion dans le cadre du suivi et de la gestion des banques de céréales communales.

Au terme de la mise en œuvre des activités en 2009, les résultats suivants ont obtenu :

#### 2.6.11.1. Activités liées au résultat 1 : Professionnalisation des organisations paysannes à travers l'appui-conseil et les formations :

Un programme de formation articulé autour des thèmes traitant de l'amélioration de la qualité des céréales et des techniques de gestion et comptabilité a été mis en place. Ainsi le tableau des réalisations donne :

**Tableau N°11 : Récapitulatif des formations destinées aux banques de semences (programme Essonne)**

Thème	Dates	Participants		
		Hommes	Femmes	Total
Amélioration de la qualité des céréales	7 – 8 février 2009	30	0	30
Gestion/comptabilité niveau 1	12 – 13 mai 2009	30	0	30
Amélioration de la qualité des céréales	17 – 18 octobre 2009	30	0	30
Gestion/comptabilité niveau 2	16 – 17 novembre 2009	30	0	30
<b>Total</b>		<b>120</b>	<b>0</b>	<b>120</b>

Les formations sur l'amélioration de la qualité des céréales ont permis de renforcer les acquis au niveau des auditeurs sur les points tels que : les causes des pertes des semences et de la dégradation des semences pendant le stockage, la maîtrise de la technique d'emballage des sacs de semence sur les palettes à travers la séance de simulation, la connaissance des produits de traitement et la maîtrise de la dose de traitement par fumigation, la connaissance des points de vente des produits de traitement et les précautions à observées lors des traitements.

Quant à la formation en gestion/comptabilité, elle a permis d'initier les auditeurs à la tenue des documents de gestion, de comprendre l'importance de la tenue des documents de gestion et pouvoir apprécier le résultat d'exploitation. Aussi, la formation sur le niveau 2 a permis de combler les insuffisances notées au niveau de l'enregistrement des opérations dans le livre de caisse, l'établissement du reçu. Le niveau de compréhension concernant le calcul du résultat d'exploitation est satisfaisant dans l'ensemble. Cependant des difficultés de compréhension dans l'établissement du bilan demeurent en raison du niveau d'alphabétisation faible dans l'ensemble.

#### L'appui-conseil :

AMASSA a donné des appuis conseils aux membres des comités de gestion des banques de semences lors des sorties sur le terrain en plus des formations exécutées. Au total quatre missions de suivi ont été réalisées de janvier à Juillet 2009. Ces missions d'appui ont été pour les bénéficiaires de véritables formations permanentes, adaptées à leurs besoins spécifiques. Ces missions ont permis de relever des points de satisfaction et d'apporter des solutions aux difficultés aperçues sur le terrain.

#### **2.6.11.2. Activités liées au résultat 2 : Promotion semencière à travers la mise en place de producteurs semenciers**

A ce niveau les activités ont essentiellement porté sur : l'identification des villages cibles et leur dotation en semences de mil, la distribution de matériels de productions et d'engrais, la formation des producteurs semenciers, le suivi des parcelles et le contrôle de qualité et certification des semences.

AMASSA a identifié huit (8) villages pour la production de semences. Ce travail a été réalisé avec les techniciens du Conseil de Cercle et les agents de la Direction Locale d'Agriculture de Douentza.

Lors de la campagne agricole 2009/2010 au total 8 parcelles semencières ont été exploitées sur 7,90 ha pour les 8 villages.

Les besoins en semences pour les 8 parcelles ont été évalués par la DRA à 48 kg de semences, soit 6kg/ha. Cependant en tenant compte des risques de reprise de semis AMASSA a acheté 100 kg de semences Toroniou au près de la société coopérative semencière de Cinzana située dans la Région de Ségou. Chaque village a reçu en plus 11kg/ha de semences contre 6kg/ha (norme recommandée).

Après l'octroi des semences en avril 2009, AMASSA a donné aux producteurs 8 appareils pulvérisateurs et 16 litres d'insecticide pour le traitement des parcelles de semences.

La quantité d'engrais distribuée a été de 32 sacs de 50kg dont 16 sacs de DAP et 16 sacs d'urée par les responsables de la production des semences

La formation des producteurs semenciers : 2 sessions

La première formation a porté sur les techniques de production de semences améliorées et réalisée du 16 au 18 juin 2009 dans la salle de réunion du conseil de cercle avec participation de 18 producteurs (dont une femme) venant des 8 villages retenus dans les 3 communes de Gandamia (6), Dallah (6) et Dianwely (6). Elle a permis d'informer les semenciers sur la qualité d'une bonne semence, les causes de dégénérescence des semences, le choix de l'implantation des parcelles de semences, les techniques culturales des semences. Elle a permis également d'informer les participants sur la réglementation de la production des semences.

La seconde formation a porté sur le stockage conservation des semences végétales R1 et R2. Elle a eu lieu du 08 au 09 septembre 2009 au conseil de cercle de Douentza avec la participation de 20 auditeurs. Elle a été animée par le responsable de la DRA chargé du contrôle et de la certification des semences.

L'objectif global de cette formation était d'informer et de sensibiliser les producteurs sur les étapes du processus du contrôle et de la certification des semences améliorées.

S'agissant du suivi des opérations culturales, il a été réalisé par trois agents du secteur agricole de Douentza (le chef secteur, l'agent chargé du contrôle et de la réglementation des parcelles de semences et le chef sous secteur central). Les agents du secteur agricole de Douentza ont été appuyés dans le suivi par le responsable régional du projet d'appui à la filière semencière au Mali PAFISEM, et le responsable régional chargé du contrôle et de la certification des semences tous deux basés à Sevaré.

L'isolement et l'implantation des parcelles de semences ont été faits dans les 8 villages par l'agent du contrôle et de la réglementation des parcelles du 29 juin au 05 juillet 2009.

Les appuis conseils des agents de base de Douentza auprès des organisations paysannes ont permis de respecter le calendrier des opérations de désherbages et d'épandage d'engrais. Cependant le déficit

pluviométrique a compromis l'épandage de l'engrais DAP et de l'urée dans la parcelle du village de Mounewel.

Les missions de contrôle au champ des parcelles ont eu lieu en septembre et en octobre 2009. Elles ont permis de rejeter toutes les parcelles de la commune de Gandamia suite aux attaques aviaires qui ont détruit les plants au stade début maturation. Ainsi seules les 5 parcelles des communes de Dallah et Dianwely ont été récoltées. La situation de la production est donnée dans le tableau suivant :

**Tableau N°12: Situation de la production**

OP	Date récolte	Nombre de fagots	Production estimée (tonne)	Observations
Boussouma	15/11/09	23	0,350	Inondation 1/4ha
Boubam	18/11/09	42	0,750	Déroulement normal activités
Dianwely Kessel	19/11/09	33	0,6	Deux semis/ pluviométrie insuffisante
Dianwely Maoudé	20/11/09	18	0,3	Trois semis/ pluviométrie insuffisante
Fomboridô	20/11 /09	44	0,8	Déroulement normal activités
Kikara	Pas de récolte	0	0	Attaque aviaire
Banikane Sonraï	Pas de récolte	0	0	Attaque aviaire
Mounewel	Pas de récolte	0	0	Attaque aviaire
Total		160	2,800	

### 2.6.11.3. Activités liées au résultat 3 : Appui conseil aux comités de gestion dans le cadre du suivi et de la gestion des banques de céréales communales

Dans le cadre des missions d'appui conseil, l'animateur a fait le suivi des banques de céréales CSA et CADB des communes de Gandamia, et Dallah. Elles ont porté sur le niveau des stocks achetés, l'hygiène de stockage et la tenue des documents de gestion. Au terme du suivi, il se dégage les résultats suivants :

**Tableau N°13 : Etat des banques de céréales CSA et CADB dans les trois communes cibles du projet**

BC communale	Quantité achetée	Quantité vendue	Constats	Recommandations
CSA Dallah	2 t mil	2 t	Magasin très mal entretenu, documents inexistant	Nettoyer magasin et environnement, participation formation stockage, gestion compta
	5 t riz importé	5 t riz importé		
CADB Dallah	5 t mil 0,5 t sorgho	5,5 t	Magasin délabré, Documents mal tenus	Nettoyer magasin et transféré le stock dans le nouveau magasin, participation formation gestion compta 1
CSA Gandamia	10 t mil 5 t riz importé	10 t mil 5 t riz importé	Documents gestion mal tenus, magasin propre	Participation à la formation gestion compta 1 et 2

Les problèmes rencontrés concernent le recouvrement des ventes à crédit au niveau de la commune de Gandamia. Les conseils prodigués en la matière par l'animateur ont porté sur la sensibilisation de la population.

En conclusion, l'exécution de l'ensemble des activités a permis d'obtenir des résultats satisfaisants tant au niveau des producteurs de semences qu'au niveau des comités de gestions des banques de semences et des céréales des trois communes cibles du projet.

En terme d'appui à la professionnalisation des organisations paysannes, la réalisation des différentes sessions de formation ont permis aux comités de gestion d'améliorer leur connaissance sur les mesures et disposition à prendre pour une bonne conservation des céréales et des semences, également contribué à la mise en place d'outils de gestion et ainsi permettre aux des comités de gestion de suivre l'évolution des activités de leur organisation.

Dans le domaine de la promotion semencière, 8 sociétés coopératives ont été dotées en semences de mil améliorées, en engrais et en petits équipements. Elles ont permis de mettre en valeur 7,9 ha pour une production globale de 2,8 tonnes de semences R2. Cette production devrait permettre normalement d'emblaver au cours de la campagne agricole prochaine (2009-2010) 450 ha de mil dans le cercle de

Douentza. La formation 18 producteurs de semences sur les itinéraires techniques de production de semences améliorées contribuera à la sécurisation de la zone en termes d'approvisionnement en semence

### **3. ECARTS**

L'année 2009 a été marquée au Mali par la clôture du programme de la Commission Européenne ou AMASSA était le partenaire local d'Afrique Verte. L'année 2009 a été par ailleurs sanctionnée par la fin du programme PASA Mali 1 qui a été mis en œuvre par Afrique Verte avec comme partenaire MISOLA.

Si 2009 a été sanctionnée par la fin des programmes européens il est important de signaler que AMASSA a démarré de nouveaux programmes notamment avec la GTZ/PASSIP, le CFSI/FF, et l'IICEM/USAID.

Au niveau des activités, l'appui à la transformation des céréales et le programme banque de semence sont de plus en plus dynamiques et les demandes d'adhésion au programme dépassent les capacités de l'association.

AMASSA et Afrique Verte Mali se sont particulièrement investies dans la poursuite de la campagne de soutien aux transformatrices dont les activités ont également pris fin en décembre 2009 avec la clôture du programme MAE.

Les activités ont été réalisées conformément aux prévisions. Mais les demandes d'appui sont de plus en plus fortes par rapport aux moyens financiers de l'ONG.

### **4.- PARTENAIRES ET LEURS APPORTS DANS LE PROJET**

Les partenariats se développent avec les services techniques de l'Etat : Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Directions nationale et régionales de l'agriculture, Services de la réglementation et du contrôle, OPAM... ; les IMF (Paseca et Yiriwaton à Kayes, Kafô Jiguinew et Layidou wari – Bamako ) ; les ONG partenaires (KARED Niore du Sahel, ADR Yélimané, AIDEB Bafoulabé) ; les faïtières (AOPP, CNOP, Molibemo Bandiagara), les collectivités décentralisées (Assemblées régionales de Kayes, Mopti et Tombouctou ; et le Conseil de cercle de Douentza) et les chambres d'agriculture.

Au niveau sous régional, le Coordinateur d'AMASSA-Afrique Verte Mali, l'animatrice de Bamako et une responsable d'unité de transformation ont participé à la 25ème réunion annuelle du RPCA tenu à Bamako en 2009. Ils ont fait un exposé sur le thème « Marchés, transformation des produits locaux et sécurité alimentaire » avec comme support une diapositive.

Outre ces réunions, AMASSA a poursuivi sa collaboration avec un certain nombre de structure pour la co-organisation des bourses come la bourse nationale de Ségou et la bourse de Mopti. Il s'agit en particulier de l'APCAM, de Sasakawa global 2000, du PRECAD, de Faso jigi, de ATP/esoko et l'AOPP.

### **5. VIE ASSOCIATIVE :**

#### **5.1. Au niveau de AMASSA :**

##### **Rencontres statutaires**

- Tenue le 13 Juin 2009 l'AG ordinaire de AMASSA à Bamako en présence de tous les membres.
- Trois réunions du CA.
- Plusieurs concertations avec le Président, la vice présidente, le secrétaire à la communication et le secrétaire général de AMASSA

##### **Autres activités associatives et missions à l'extérieur :**

- Plusieurs missions du Président à l'extérieur dans le cadre de ses activités professionnelles. Il en a profité pour faire la promotion de AMASSA
- La vice présidente de AMASSA a accompagné les UT du Mali à la FIARA de Dakar 2009.
- Mission d'appui du Coordinateur de AMASSA et du Chef du Centre d'appui aux jeunes, au Canada dans le cadre des rencontres avec SOCODEVI, le MRI et les mutuelles et coopératives du Canada.
- Mission du coordinateur de AMASSA à Dakar au Sénégal du 21 au 23 juillet 2009 en vue de participer à l'atelier régional de la FAO « Tout ACP » sur les organisations inter professionnelles (OIP) au sein des filières céréales et oléagineux, dans la sous région de l'Afrique de l'ouest.

- Mission du Coordinateur en France du 8 au 25 novembre 2009 sur invitation du CFSI pour participer à ALIMENTERRE 2009. aux différentes manifestations rentrant dans le cadre d'un Festival de films du programme ALIMENTERRE. Au cours de cette mission le Coordinateur a participé aux différentes actions de la campagne de sensibilisation relatives au Festival de films documentaires. A la suite de chaque projection au niveau d'une dizaine de ville française, le coordinateur a participé à des débats avec le public et a mis l'accent sur le rôle de AMASSA en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires.
- Mission des responsables de zone de Koutiala et Gao du 19 au 23 mai 09 à Ouahigouya (Burkina) sur invitation de Misereor Allemagne. Participation à l'atelier de préparation du forum de dialogue sur le changement climatique prévue au Niger.
- Mission des responsables de zone de Koutiala et Gao du 02 au 05 novembre 09 à Niamey (Niger) sur invitation de Misereor Allemagne. Participation à l'atelier sur Identification des domaines d'action à prendre en considération dans le cadre de conception de projet / programme actuel. Actions à entreprendre à grande échelle et avec succès dans le cadre des changements climatiques. Formulation des stratégies et mesures les plus promettant contre les effets néfastes des changements climatiques et la création d'un environnement politique favorisant leur mise en œuvre à grande échelle en vue d'un plaidoyer auprès des autorités politiques.
- Mission du responsable de zone de Ségou au Bénin (13 au 25 novembre 2009). Participation à un atelier d'échanges sur la méthodologie Value links organisé par la GTZ. Cet atelier était un espace d'échanges entre les différents programmes développement rural mis en œuvre dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est avec l'appui de la coopération Allemande. Cet espace a permis d'évaluer le chemin parcouru par les programmes appuyés par la GTZ dans le cadre de l'accompagnement des filières agricoles porteuses au niveau du continent.
- Un membre du CA (Mme Coulibaly) en tant que Présidente d'une caisse d'épargne a offert des possibilités de financement pour les UT féminines et aux groupements de jeunes entrepreneurs partenaires de AMASSA.
- Deux membres du CA (Mr Sylla et Mme Diallo) et le Coordinateur font partie du comité d'approbation du plan d'affaire des coopératives de jeunes.

## 5.2. Constitution d'Afrique Verte international

La rencontre annuelle d'Afrique Verte internationale s'est déroulée à Ouagadougou au Burkina du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2009. Elle s'est structurée en quatre parties :

- Les échanges inter pays (activités 2009 et vie associative)
- La première AG ordinaire d'AVI
- La réunion du CA
- La bourse internationale

La réunion a enregistré la participation de 18 personnes :

- APROSSA : sept membres du CA et le coordinateur national,
- AMASSA : deux membres du CA et le coordinateur national,
- AcSSA : deux membres du CA et le coordinateur national,
- Afrique Verte : deux membres du CA et le responsable de la communication et des partenariats,
- Une personne ressource invitée pour la circonstance.

Cette rencontre coïncide avec l'organisation de trois événements importants :

- Les 5<sup>èmes</sup> JAAL (Journées Agroalimentaires) organisées par la FIAB (Fédération nationale des Industries Agroalimentaires et de transformation du Burkina) en partenariat avec APROSSA.
- La Bourse internationale organisée par le groupe Afrique Verte en partenariat avec ATP/Esoko sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et des ressources halieutiques du Burkina Faso avec la participation de 8 pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Togo, Bénin).
- 11 décembre 2009, Afrique Verte au Burkina est promue au rang d'Officier de l'ordre du mérite burkinabè

### Vie associative

Les exposés ont fait ressortir un fonctionnement normal des associations :

- réunions régulières des organes : Bureaux, Conseils d'Administration, Assemblées Générales,
- participation des administrateurs à des activités spécifiques (techniques) et à l'animation de la vie associative générale,
- mobilisation des contributions financières des membres,
- mobilisation des membres du CA pour les recherches de financement.



- mobilisation des membres du CA à des campagnes d'information et de sensibilisation sur des thématiques relatives à la transformation des céréales et aux questions de sécurité et souveraineté alimentaires.

### Réflexions stratégiques - AVI

#### a - Stratégie de recherche de financements

La question de recherche de financement a été largement discutée. Des scénarios ont été dégagés.

La stratégie de mobilisation des financements doit tenir compte de la nature des actions que peut porter AVI sans causer des préjudices à ses membres, des questions d'éthique à examiner au cas par cas et aussi privilégier des programmes sous-régionaux.

#### b - Positionnement d'AVI face à de nouveaux défis

Au regard de l'impact de certaines problématiques sur les actions du groupe, notamment les questions de changements climatiques et d'agro-carburant, l'AG a engagé des réflexions préliminaires dans la perspective de prendre un positionnement stratégique.

- Réchauffement climatique : inondations, sécheresses et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire.
- Les agro carburants, questions foncières et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire : cas du Burkina

#### c - Stratégie de croissance d'AVI

- AVI doit-elle s'ouvrir à de nouveaux programmes ou de nouveaux pays ?
- Adhésion de nouveaux membres ?

## 6. PERSPECTIVES

Les bénéficiaires des actions demeurent les OP, les UT, les coopératives de jeunes, les commerçants et les élus communaux.

Les grands axes de travail demeurent les mêmes que ceux de 2009 à savoir :

- **Appui aux coopératives de jeunes pour l'entrepreneuriat collectif avec l'appui de SOCODEVI:**
  - ❖ Formation
  - ❖ Appui l'élaboration des plans d'affaires.
  - ❖ Appui pour le financement des plans d'affaires
  - ❖ Suivi et appui conseils.
- **Appui à la professionnalisation des OP basé sur le renforcement des capacités :**
  - ❖ Formation
  - ❖ Appui et conseils
  - ❖ Voyages d'échanges
  - ❖ Information permanentes des bénéficiaires.
- **L'appui à la commercialisation (approvisionnement des zones déficitaires et des centres urbains à partir des zones excédentaires) avec l'appui d'Afrique Verte.**
  - ❖ Organisation des bourses aux céréales
  - ❖ Mise en relation.
- **L'appui à la transformation des céréales locales par les associations féminines avec Afrique Verte en partenariat avec le CR IDF, le FSP Genre et la CE.**
  - ❖ Formation/information des acteurs
  - ❖ Promotion des produits.
- **L'appui aux financements des acteurs en partenariat avec les banques et les caisses d'épargne et de crédits.**
  - ❖ Dépôt de caution auprès des IMF
  - ❖ Intermédiation.
  - ❖ Elaboration des plans d'affaires.

Outre ces axes d'intervention, AMASSA s'est engagée pour 2010 sur un nouveau programme important de la Commission Européenne comme partenaire local d'Afrique Verte. Ce programme sera mis en œuvre par 4 structures : Afrique Verte, AMASSA, MISOLA et le GRET. Il est enregistré sous le contrat de subvention n° DCI-FOOD/2009/213-081 « Contribution à l'atténuation de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires au Mali, par un soutien à la production agricole, au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits locaux » **Janvier 2010 à Octobre 2011 (22 mois).**

**En plus de ce programme AMASSA sa poursuivre certains partenariats qui ont démarré en 2008/2009, à savoir :**

- CR IDF sur un programme de sécurité alimentaire en région de Kayes.
- Le projet d'appui à l'Entreprenariat collectif pour les jeunes avec SOCODEVI Canada.
- Le PAM pour un programme « Achat au service du progrès (P4P) » sur Sikasso/Koutiala et Koro/Bankass dans la région de Mopti. Mopti.
- ATP/USAID sur une programme de renforcement du dispositif d'information de AMASSA/AFRIQUE VERTE MALI destiné aux acteurs des chaînes de valeurs Maïs ; Oignon/échalote et Bétail/viande
- IICM/USAID sur un projet de réalisation et de gestion d'un entrepôt en région de Kayes.
- AVS – France sur un soutien aux banques de céréales dans la commune de Boron (cercle de Banamba-région de Koulikoro) et aux unités de transformation féminines de Bamako.

## 7. CONCLUSIONS

Les principales conclusions sur le programme mis en œuvre en 2009 ont été les suivantes :

### 7.1. Les actions de commercialisation.

#### 7.1. Au niveau des OP :

##### ✓ Prébourses :

#### 6 pré bourses (Kayes, Kita, Mopti, Gao, Koutiala et Niono-Ségou).

Les offres ont été estimées au total à plus de 10.296,5 tonnes : mil, sorgho, maïs, riz, aliments bétails. Les demandes ont été faibles, à peine 1.162,200 tonnes au total.

##### ✓ Les bourses aux céréales :

8 bourses aux céréales ont été organisées avec des actions de mise en relation en dehors des bourses qui ont abouti à la réalisation de 9 572,277 tonnes de céréales.

**Tableau N9 : Cumul des transactions céréalières réalisées en 2009.**

Actions de commercialisation	Quantités vendues	%
Bourse Kita	54,3	0,5
Bourse Diéma	18,7	0,5
Bourse Kayes	70,5	1
Bourse de Niono,	749,2	8
Bourse de Ségou	3577,75	37
Bourse de Koutiala	2639,16	28
Bourse de Mopti	719,7	7
Hors bourse	1042,967	11
Bourse Internationale de Ouagadougou	700	7
<b>Total</b>	<b>9572,277</b>	<b>100</b>

#### 7.2. Au niveau des UT et minoteries :

Elles ont participé à différentes manifestations commerciales :

- FIARA de Dakar au Sénégal,
- JAAL de Ouagadougou au Burkina Faso:
- Foire exposition internationale de Kayes
- Les bourses aux céréales
- Les ventes dans les alimentations et épiceries et diverses mises en relation

Ces manifestations ont permis aux UT et Minoteries de :

- s'approvisionner pour plus de 200 tonnes de produits bruts.
- vendre un peu de 120 tonnes de produits finis brises, semoule, djouga, mablériz.....)

## 7.2. Les actions de formation

### ✓ Formations des OP :

Les OP ont été formées sur 6 thèmes en 2009 sur l'ensemble des zones d'intervention (gestion comptabilité, techniques de commercialisation marketing, structuration coopérative, procédures d'accès et gestion des crédits, techniques de stockage et formation des formateurs villageois). Ces 6 thèmes ont été dispensés en 26 sessions et ont enregistré la participation de 585 personnes (dont 50 femmes) ont été formées sur 6 thématiques en 26 sessions.

### ✓ Formations des banques de semences

23 membres (tous des hommes) des banques de semences ont bénéficié d'1 session de formation sur le lobbying/plaidoyer.

### ✓ Formations des UT et Minoteries :

24 sessions sur Kayes, Bamako et Koutiala. Ces 17 sessions a permis de réaliser 6 thèmes: principes coopératifs, marketing et négociation commerciale, gestion comptabilité (niveaux 1 et 2), technologies de transformation, gestion du crédit, formation de formatrices en 2 étapes (formation de base des formatrices et formation thématique sur les procédés de fabrication), pour 556 participants (98% étant des femmes).

**La formation des UT féminines de Mopti est consignée dans le CR Centre d'Afrique Verte.**

### ✓ Formation des Jeunes :

120 jeunes ont été formés sur différents blocs de formation venant de 14 groupements.

## 7.3. Les procédures d'accès aux crédits

Dans le domaine de l'accès des bénéficiaires aux crédits de commercialisation, AMASSA a établi des partenariats avec différentes structures soit sui la base des dépôts de caution, soit par des facilitations directes auprès des institutions suivantes : CAMIDE/PASCA et Yiriwa ton de Kayes ; Layidou Wari Bamako, Kafô Jiguinew (Bamako et Koutiala), la BNDA, la BMS, l'AFD, AVBS France et VOLENS.

Ainsi l'année 2009 a permis d'obtenir un financement global de **158 692 964 FCFA (cent cinquante huit millions six cent**

- **Kayes** : 27.903.000 FCFA concernant 35 associations féminines (dont 21.350.000 FCFA pour 24 associations par l'acquisition de matière première et 6.553.000 FCFA pour 11 associations au titre de crédits d'investissement)
- **Koutiala/Sikasso** : 27 450 000 FCFA (21.000.000 FCFA pour les UT et minoteries de Koutiala pour les achats de matière première et 6 450 000 FCFA pour les OP).
- **Bamako UT** : une subvention de 9.000.000 FCFA pour l'acquisition d'équipements).
- **Bamako – Centre Jeunes**: 64 139 964 FCFA. pour 8 groupements de jeunes-
- **Ségou** : 17 000 000 FCFA pour les OP et une subvention de 7 000 000 FCFA pour les OP de Niono.
- **Mopti** : 12 000 000 FCFA pour les OP.
- **Gao** : 1 800 000 FCFA pour les OP.

## 7.4. Les actions d'appui aux semences :

**En 2007 et 2008, AMASSA avait fournit** 100 tonnes de semences : 98 tonnes de mil et 2 tonnes de sorgho à 3 communes du cercle de Douentza ; cela avait aboutit à l'opérationnalisation de 30 banques de semences.

Le bilan en 2009 permet de noter que

- Le taux de reconstitution des stocks de semences a chuté passant de 92% en 2007/2008 à 83% en 2008/2009 soit 83 tonnes de semences à cause de la mauvaise campagne et des problèmes de gestion interne au sein des OP.
- Par contre il a été constaté que le nombre de bénéficiaires est passé de 1.987 producteurs en 2007/2008 à 2.003 bénéficiaires en 2008/2009.
- Les 83 tonnes de stocks disponibles ont été distribués aux producteurs pour la campagne 209/2010
- Actuellement 28 banques de semences sont opérationnelles.
- Parallèlement à ce programme, AMASSA a favorisé la mise en place de 12 producteurs spécialisés en production de semences.

### 7.5. Le programme de mis en place de Stocks de prévention :

Ce programme a concerné les zones de Mopti et Gao.

#### ▪ Quantité de céréales mobilisée par an pour prévenir les crises :

- **En 2007**, distribution de 100 tonnes de céréales (mil) aux OP de Gao et Mopti (50 tonnes pour 10 OP de Gao soit 5 tonnes par OP et 50 tonnes pour 5 OP de Mopti soit 10 tonnes par OP).
- . Les OP ont fait des rotations suite à la reconstitution des stocks.
- **En 2008** : les 15 OP de Gao (10) et Mopti (5) ont reconstitué 194,7 tonnes de céréales en 33 rotations du stock initial (100 tonnes)
- **En 2009** ; au total 8 OP (2 anciens OP et 6 nouvelles) ont reçu de nouveau 50 tonnes du projet dans les zones de Gao et Mopti.  
Au total 21 OP (13 OP de Gao et 8 OP de la région de Mopti) ont réalisé en 2009 différentes rotations qui ont permis de constituer et commercialiser 369,400 tonnes de mil (200 tonnes sur Gao et 169,400 tonnes sur Mopti).

#### ▪ Evolution du niveau des prix à la consommation dans les villages bénéficiant de l'opération :

Baisse des prix aux consommateurs de l'ordre de 10 à 12 % (vente à 14 000 – 15 000 F contre 18 000 000 à 22 000 FCFA.